

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, February 25, 2026

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples met with videoconference this day at 6:46 p.m. [ET] to examine, and report on, the government response, dated April 26, 2024, to the committee's fourteenth report (interim), entitled *Honouring the Children Who Never Came Home: Truth, Education and Reconciliation*, tabled in the Senate on July 19, 2023, during the First Session of the Forty-fourth Parliament; and, in camera, to examine, and report on, the Voices of Youth Indigenous Leaders events.

Senator Michèle Audette (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: [*Innu-aimun spoken*]

I am happy to be with you and to be surrounded by remarkable people. I find my 2026 to be filled with little gems and gifts from life, including my colleagues in the Senate and those who are pursuing their careers in the federal public service. Usually, I start with a small Innu drum, but I think it's gone missing.

It's always important to take care of the people who interpret our emotions, our messages and our words, by not approaching the microphones with our cellphones or the devices provided for interpretation, and by making sure to leave them on the little stickers next to us. It's a procedure that must be repeated for the people who help us in our discussions. Thank you for your cooperation.

[*English*]

I would like to say thank you and also acknowledge the people of this land, the Anishinaabe People, who have been there for a long time. They protect the water and the land, and they agree that we be here. They share this space with us, so I say thank you to the Anishinaabe People.

I also want to acknowledge some amazing warriors from British Columbia who just arrived. Senator Francis brought them here. Thank you, Senator Francis.

My name is Michèle, and I'm from the Innu Nation. You can tell that I have a French accent in English. I chair this committee along with my amazing colleagues. I would like to hear where you are from. Introduce yourselves, please.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 25 février 2026

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 46 (HE), avec vidéoconférence, pour examiner, afin d'en faire rapport, la réponse du gouvernement, datée du 26 avril 2024, au quatorzième rapport (provisoire) du comité, intitulé *Honorer les enfants qui ne sont jamais rentrés auprès des leurs : vérité, éducation et réconciliation*, déposé au Sénat le 19 juillet 2023, au cours de la première session de la quarante-quatrième législature; et à huis clos, pour étudier, afin d'en faire rapport, les événements Voix de jeunes leaders autochtones.

La sénatrice Michèle Audette (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : [*mots prononcés en innu-aimun*]

Je suis contente de me retrouver avec vous et d'être entourée de gens remarquables. Je trouve mon année 2026 remplie de petites perles et de cadeaux de la vie, dont mes collègues au Sénat et aussi ceux et celles qui exercent leur carrière dans la fonction publique fédérale. D'habitude, j'ai un petit tambour innu pour commencer, mais je pense qu'il se promène.

Il est toujours important de prendre soin des gens qui interprètent nos émotions, nos messages et nos paroles, de ne pas s'approcher avec les cellulaires ou les outils qu'on nous donne pour l'interprétation et de les laisser sur le petit collant qu'on a près de nous. C'est une procédure que l'on doit répéter pour les gens qui nous aident dans nos échanges. Merci de votre coopération.

[*Traduction*]

Je tiens à remercier et à saluer le peuple anishinabe, les habitants de cette terre qui y vivent depuis très longtemps. Ils protègent l'eau et la terre, et ils acceptent notre présence ici. Je remercie le peuple anishinabe d'avoir accepté de partager cet espace avec nous.

Je tiens également à saluer quelques guerriers extraordinaires de la Colombie-Britannique qui viennent d'arriver. C'est le sénateur Francis qui les a invités. Merci, sénateur Francis.

Je m'appelle Michèle et je suis issue de la nation innue. Vous remarquerez sans doute que j'ai un accent français lorsque je parle anglais. Je préside ce comité avec mes formidables collègues. J'aimerais savoir d'où vous venez. Veuillez vous présenter.

[Translation]

Senator Clement: I'm Bernadette Clement from Cornwall, Ontario.

[English]

It is located on the traditional territory of the Mohawk People of Akwesasne. I will say *shé:kon* as well. I am a senator from Ontario.

Senator Pate: Kim Pate, welcome. I live here in the unceded, unsurrendered, unreturned territory of the Anishinaabeg Algonquin Nation.

[Translation]

Senator Boudreau: Victor Boudreau from New Brunswick.

[English]

Senator McCallum: Mary Jane McCallum, from Treaty 10, Manitoba.

Senator Francis: Senator Francis, from Epekwitk, Prince Edward Island.

Senator White: Judy White, Ktaqmkuk, better known as Newfoundland and Labrador, Mi'kmaq territory.

Senator Greenwood: Margo Greenwood, originally Treaty 6 in Alberta, but I am a senator from British Columbia.

The Chair: And we love you.

[Translation]

We are meeting this evening pursuant to our order of reference on the government's response, dated April 26, 2024, to the committee's fourteenth report (interim), entitled *Honouring the Children Who Never Came Home: Truth, Education and Reconciliation*, tabled in the Senate on July 19, 2023, during the First Session of the Forty-fourth Parliament.

[English]

Today, we have the pleasure of welcoming at the table an amazing Mi'kmaw woman, along with your colleagues. I will let you introduce your colleagues.

[Français]

La sénatrice Clement : Je suis Bernadette Clement, de Cornwall, en Ontario.

[Traduction]

La localité est située sur le territoire traditionnel des Mohawks d'Akwesasne. Je dis donc également *shé:kon*. Je suis sénatrice de l'Ontario.

La sénatrice Pate : Kim Pate, bienvenue. Je vis ici, sur le territoire non cédé et non restitué du peuple algonquin anishinabe.

[Français]

Le sénateur Boudreau : Victor Boudreau, du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

La sénatrice McCallum : Mary Jane McCallum, du territoire visé par le Traité n° 10, au Manitoba.

Le sénateur Francis : Sénateur Francis, d'Epekwitk, Île-du-Prince-Édouard.

La sénatrice White : Judy White, de Ktaqmkuk, mieux connue sous le nom de Terre-Neuve-et-Labrador, sur le territoire mi'kmaq.

La sénatrice Greenwood : Margo Greenwood, originaire du territoire visé par le Traité n° 6. Je suis sénatrice de la Colombie-Britannique.

La présidente : Et nous vous aimons.

[Français]

Nous nous réunissons ce soir dans le cadre de notre ordre de renvoi sur la réponse du gouvernement, datée du 26 avril 2024, au quatorzième rapport (provisoire) du comité, intitulé *Honorer les enfants qui ne sont jamais rentrés auprès des leurs : vérité, éducation et réconciliation*, déposé au Sénat le 19 juillet 2023, au cours de la première session de la 44^e législature.

[Traduction]

Aujourd'hui, nous avons le plaisir d'accueillir une femme mi'kmaq extraordinaire, accompagnée de ses collègues. Je vous laisse présenter vos collègues.

[Translation]

Valerie Gideon, Deputy Minister, Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada: Thank you very much.

[English]

I'm Valerie Gideon. I am a member of the Gesgapegiag First Nation in the beautiful province of Quebec, and I am the Deputy Minister of Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs. I am also the President of the Federal Economic Development Agency for Northern Ontario.

Darlene Bess, Assistant Deputy Minister, Resolution and Partnerships, Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada: Good evening. I am Darlene Bess, Assistant Deputy Minister for Resolution and Partnerships at Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada, or CIRNAC. Thank you.

Krista Robertson, Senior Director, Litigation, Resolution and Policy, Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada: Hello. I am Krista Robertson, Senior Director for Litigation, Resolution and Policy at Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada.

[Translation]

Jasmine Bouchard, Assistant Deputy Minister, User Experience and Engagement, Library and Archives Canada: Good evening. I'm Jasmine Bouchard, Assistant Deputy Minister, Library and Archives Canada.

Roxane Lafrenière, Director General, Government Record Branch, Library and Archives Canada: Good evening. I'm Roxane Lafrenière, Director General, Government Record Branch, Library and Archives Canada.

The Chair: Thank you very much for being here this evening. Before we hear your statements, I'd ask everyone present to please mute notifications on their electronic devices. For those in the back, you can have translation.

[English]

It's on your seat if you want to listen if the conversation is in French.

[Translation]

Thank you very much. We are ready to hear from you, Ms. Gideon.

[Français]

Valerie Gideon, sous-ministre, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada : Merci beaucoup.

[Traduction]

Je m'appelle Valerie Gideon. Je suis membre de la Première Nation de Gesgapegiag, dans la magnifique province du Québec, et je suis sous-ministre des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord. Je suis également présidente de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario.

Darlene Bess, sous-ministre adjointe, Résolution et partenariats, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada : Bonsoir. Je suis Darlene Bess, sous-ministre adjointe, Résolution et partenariats, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. Merci.

Krista Robertson, directrice principale, Litiges, Résolution et Politiques, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada : Bonjour. Je suis Krista Robertson, directrice principale, Litiges, Résolution et Politiques, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada.

[Français]

Jasmine Bouchard, sous-ministre adjointe, Expérience des usagers et mobilisation, Bibliothèque et Archives Canada : Bonsoir. Je suis Jasmine Bouchard, sous-ministre adjointe, Bibliothèque et Archives Canada.

Roxane Lafrenière, directrice générale, Direction générale des documents gouvernementaux, Bibliothèque et Archives Canada : Bonjour. Je suis Roxane Lafrenière, directrice générale, Direction générale des documents gouvernementaux, Bibliothèque et Archives Canada.

La présidente : Merci beaucoup d'être parmi nous ce soir. Avant d'entendre vos déclarations, j'aimerais demander à toutes les personnes présentes de bien vouloir mettre en sourdine les notifications sur leurs appareils électroniques. Pour les gens qui sont derrière, vous pouvez avoir la traduction.

[Traduction]

Votre oreillette est sur le siège si vous voulez suivre lorsque la conversation se déroule en français.

[Français]

Merci beaucoup. Nous sommes prêts à vous écouter, madame Gideon.

Ms. Gideon: Thank you very much. *Kwe kwe. Tansi.* Good evening.

[*English*]

While the territory has been acknowledged, I also would like to recognize that we are here on the traditional unceded and unsurrendered Algonquin Anishinaabe People's territory, where I have the privilege of not just working but living and raising my two daughters.

I would like to thank you for this invitation, Madam Chair. We are pleased to be here to speak about the response we delivered on the committee's fourteenth interim report, *Honouring the Children Who Never Came Home: Truth, Education and Reconciliation*.

[*Translation*]

We accept all six of the committee's recommendations, and we understand how important it is to respond to you directly on them.

[*English*]

We support the implementation of Calls to Action 74 to 76 through the Residential Schools Missing Children Community Support Fund. Established in 2021, this fund supports community-led and survivor-centric efforts to document and memorialize missing children and burial sites associated with former residential schools and to honour families' wishes to repatriate children's remains.

To date, 164 funding agreements have been put in place, totalling \$280 million delivered through the community support fund.

[*Translation*]

These initiatives have supported extensive community-led truth-telling and healing. More than 40 ceremonial and commemorative events have been held, and several memorials have been built. Over 25 engagement sessions have been held to hear from Survivors, communities and families on issues such as data gathering, kinship mapping and next steps.

[*English*]

Ground searches across the country have so far led to the location of hundreds of soil anomalies, with more work needed to confirm burial sites. Work has also been undertaken to protect known unmarked graves. All this work is guided by survivors, Elders and Indigenous protocols and is conducted in

Mme Gideon : Merci beaucoup. *Kwe Kwe. Tansi.* Bonsoir.

[*Traduction*]

Bien que le territoire ait été reconnu, je tiens également à souligner que nous nous trouvons ici sur le territoire traditionnel et non cédé du peuple algonquin anishinabe, où j'ai le privilège non seulement de travailler, mais aussi de vivre et d'élever mes deux filles.

Je tiens à vous remercier de m'avoir invitée, madame la présidente. Nous sommes heureux d'être ici pour parler de la réponse que nous avons donnée au 14^e rapport provisoire du comité, intitulé *Honorer les enfants qui ne sont jamais rentrés à la maison : vérité, éducation et réconciliation*.

[*Français*]

Nous acceptons les six recommandations du comité et comprenons à quel point il est important de vous répondre directement à ce sujet.

[*Traduction*]

Nous appuyons la mise en œuvre des appels à l'action 74 à 76 par l'intermédiaire du Fonds de soutien communautaire pour les enfants disparus des pensionnats. Créé en 2021, ce fonds soutient les efforts menés par les communautés et axés sur les survivants en vue de recenser et de commémorer les enfants disparus et les sites de sépulture associés aux anciens pensionnats, et de respecter la volonté des familles de rapatrier les dépouilles de leurs enfants.

À ce jour, 164 accords de financement ont été conclus, pour un montant total de 280 millions de dollars, dans le cadre du Fonds de soutien communautaire.

[*Français*]

Ces initiatives ont permis d'appuyer de vastes efforts communautaires de recherche de la vérité et de guérison. Plus de 40 cérémonies et événements commémoratifs ont été organisés, et plusieurs monuments commémoratifs ont été érigés. Plus de 25 séances de mobilisation ont été tenues afin de recueillir les commentaires des survivants, des communautés et des familles sur des questions comme la collecte de données, la cartographie des liens de parenté et les prochaines étapes.

[*Traduction*]

Les recherches sur le terrain menées partout au pays ont jusqu'à présent permis de localiser des centaines d'anomalies dans le sol, mais des travaux supplémentaires doivent être effectués pour confirmer l'emplacement des sites de sépulture. Des travaux ont également été entrepris pour protéger les tombes

a trauma-informed and culturally appropriate way. Through these efforts, investigation work has taken place for 61% of former residential school sites.

Madam Chair, I would like to provide a few examples of the important work that communities have led. Cross Lake First Nation, Manitoba, has carried out archival research and knowledge gathering to help community members find answers about children who attended the Cross Lake Residential School. Their goal is to build a bridge to the past by fostering a digital space where the stories of residential school students can be shared so that their memory endures.

The Assiniboia Residential School Legacy Group has created a monument and gathering place in Winnipeg. This beautiful monument includes an inscription of the names of all children who attended and those who died while attending the Assiniboia Residential School.

[Translation]

Madam Chair, I would also like to speak about our work on records.

Over the next two years, the Government of Canada will provide \$2.6 million to the National Centre for Truth and Reconciliation to continue developing the National Residential School Student Death Register and its public-facing Memorial Register.

[English]

We are also supporting the work of the centre to create an online registry of residential school cemeteries, including through a partnership with our Geomatics Services.

Canada fulfilled the obligation to disclose all relevant documents to the Truth and Reconciliation Commission, or TRC, through the transfer of over 4 million documents to the commission by 2015. These records were then transferred from the Truth and Reconciliation Commission to their current home at the centre, as required by the commission's mandate.

[Translation]

We will continue to explore how we can make records more accessible to the public and share additional records with the centre, while at the same time respecting legislation, court orders, settlement agreements and ongoing litigation processes.

anonymes répertoriées. Tous ces travaux sont guidés par les survivants, les aînés et les protocoles autochtones, et sont menés d'une manière qui tient compte des traumatismes subis et qui est adaptée à la culture. Grâce à ces efforts, des travaux d'enquête ont été menés sur 61 % des anciens sites de pensionnats.

Madame la présidente, j'aimerais vous donner quelques exemples du travail important mené par les communautés : la Première Nation de Cross Lake a effectué des recherches dans les archives et recueilli des informations afin d'aider les membres de la communauté à trouver des réponses concernant les enfants qui ont fréquenté le pensionnat de Cross Lake. Leur objectif est de tisser un lien avec le passé en créant un espace numérique où les élèves des pensionnats peuvent partager leurs histoires afin que leur mémoire perdure.

L'Assiniboia Residential School Legacy Group a créé un monument et lieu de rassemblement à Winnipeg. Ce magnifique monument porte les noms de tous les enfants qui ont fréquenté le pensionnat d'Assiniboia et de ceux qui y ont perdu la vie.

[Français]

Madame la présidente, j'aimerais également parler de notre travail concernant les dossiers.

Au cours des deux prochaines années, le gouvernement du Canada versera 2,6 millions de dollars au Centre national pour la vérité et la réconciliation afin qu'il poursuive l'élaboration du Registre national des décès d'élèves des pensionnats indiens et de son registre commémoratif accessible au public.

[Traduction]

Nous soutenons également les efforts du centre visant à créer un registre en ligne des cimetières des pensionnats, notamment grâce à un partenariat avec nos Services de la géomatique.

Le Canada s'est acquitté de son obligation de divulguer tous les documents pertinents à la Commission de vérité et réconciliation en lui transférant plus de quatre millions de documents avant 2015. Ces documents ont ensuite été transférés de la Commission de vérité et réconciliation à leur emplacement actuel, conformément au mandat de la commission.

[Français]

Nous continuerons d'explorer les moyens de rendre les documents plus accessibles au public et de partager des documents supplémentaires avec le centre, tout en respectant la loi, les ordonnances des tribunaux, les conventions de règlement et les procédures judiciaires en cours.

[English]

To date, this work has resulted in an additional 1,853 documents that have been disclosed to the National Centre for Truth and Reconciliation, or NCTR, and we are working to continue identifying documents which can be disclosed to the centre. This includes identifying any potential barriers to the disclosure of these remaining documents, such as privacy issues and litigation privilege. We expect to disclose additional documents to the centre later this calendar year.

Education is essential for all Canadians to understand this chapter of our history and walk together on the path of reconciliation.

[Translation]

To support this work, Budget 2024 included an investment of \$5 million over three years, starting in 2025-26, for Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada to establish a program to combat residential school denialism.

[English]

Madam Chair, we know there is still much more to do to support communities in their efforts to locate and honour the children who never came home from residential schools. We remain firmly committed to this work, and we applaud the Senate's commitment to this important issue.

Wela'liq.

[Translation]

The Chair: [*Innu-aimun spoken*], Ms. Gideon. I will give the floor to Senator Brian Francis, who was the leader for several years. Excuse me, Ms. Bouchard also wants to deliver her remarks.

[English]

So sorry, chief.

[Translation]

Ms. Bouchard: Madam Chair, members of the committee, thank you for your invitation. In its report entitled *Honouring the Children Who Never Came Home: Truth, Education and Reconciliation*, the committee requested that Library and Archives Canada, or LAC, expedite the transfer of records related to residential schools to the National Centre for Truth and Reconciliation. The report drew particular attention to day

[Traduction]

À ce jour, ce travail a abouti à la divulgation de 1 853 documents supplémentaires au Centre national pour la vérité et la réconciliation, le CNVR. Nous sommes en train d'identifier les documents pouvant être divulgués. L'exercice entend également l'identification de tout obstacle potentiel à la divulgation de ces documents restants, comme les questions de confidentialité et de privilège relatif au litige. Nous prévoyons divulguer des documents supplémentaires au CNVR plus tard en 2026.

La sensibilisation est essentielle pour que tous les Canadiens comprennent ce chapitre de notre histoire et avancent ensemble sur la voie de la réconciliation.

[Français]

Dans le but d'appuyer ces efforts, le budget de 2024 prévoyait un investissement de 5 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2025-2026, pour que Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada mette en place un programme de lutte contre le déni lié à l'existence des pensionnats indiens.

[Traduction]

Madame la présidente, nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire pour soutenir les communautés dans leurs efforts pour localiser les enfants qui ne sont jamais rentrés chez eux après avoir fréquenté les pensionnats, et pour leur rendre hommage. Nous restons déterminés à poursuivre ce travail, et nous félicitons le Sénat de son engagement à l'égard de cette question importante.

Wela'liq.

[Français]

La présidente : [*mots prononcés en innu-aimun*] madame Gideon. Je vais céder la parole au sénateur Brian Francis, qui a été le leader pendant plusieurs années. Pardon, Mme Bouchard veut aussi prononcer ses notes d'allocation.

[Traduction]

Je suis vraiment désolée, chef.

[Français]

Mme Bouchard : Madame la présidente, mesdames et messieurs les membres du comité, merci de votre invitation. Dans son rapport intitulé *Honorer les enfants qui ne sont jamais rentrés auprès des leurs : vérité, éducation et réconciliation*, le comité demandait à Bibliothèque et Archives Canada, ou BAC, d'accélérer le transfert de documents liés aux pensionnats autochtones vers le Centre national pour la vérité et

school records and audiovisual materials. I am happy to give you an update today on progress made since the release of the report.

Between 2008 and 2015, LAC had already submitted over two million pages to the Truth and Reconciliation Commission, as my colleague mentioned.

Following the committee's recommendation, we have transferred 45,000 additional pages of records from the School Files Series. The National Centre for Truth and Reconciliation now holds a complete copy of that series, which it can make available to Survivors, their families and researchers.

In addition, LAC has transferred about 20 audiovisual records related to residential schools, coming mainly from CBC, the National Film Board, the Department of National Defence and the RCMP.

Beyond these transfers, LAC has continued its efforts to improve the preservation of and access to residential school and day school documents.

Over the past three years, we have digitized 5.7 million additional pages. These documents related to day schools include student lists, inspection reports, photos, maps and plans. The majority are already searchable in LAC's databases.

We have also developed tools to help navigate these extensive records, including an overview page, a research guide and an information booklet that will be published online shortly.

Many of these documents contain personal information. Access to them is therefore restricted, but Survivors and families can submit requests for access to LAC, and our team will actively support them in their efforts.

Over the last two years, our team has responded to more than 1,000 requests for research help related to Indigenous communities. We also responded to 485 formal access to information and privacy requests.

Madam Chair, Library and Archives Canada is well aware of its special responsibility in this matter. As the custodian of many accounts and documents that are essential to the truth, we know that access to information is a fundamental condition for reconciliation. We continue our efforts with this objective in mind.

We will gladly answer any of your questions.

la réconciliation. Le rapport mettait l'accent sur les documents relatifs aux externats ainsi que sur des documents audiovisuels. Je suis heureuse de présenter aujourd'hui les progrès réalisés depuis la publication du rapport.

Entre 2008 et 2015, BAC avait déjà remis plus de deux millions de pages à la Commission de vérité et réconciliation, comme l'a mentionné ma collègue.

Depuis votre recommandation, nous avons transféré 45 000 pages de plus de la série des dossiers relatifs aux écoles. Le Centre national pour la vérité et la réconciliation détient désormais une copie complète de cette série et peut assurer l'accès aux survivants, à leurs familles et aux chercheurs.

BAC a également transféré une vingtaine de documents audiovisuels liés aux pensionnats provenant notamment de Radio-Canada, l'Office national du film, le ministère de la Défense et la GRC.

Au-delà de ces transferts, BAC a poursuivi ses efforts pour améliorer la préservation et l'accès aux documents liés aux pensionnats et aux externats.

Au cours des trois dernières années, nous avons numérisé 5,7 millions de pages supplémentaires. Ces documents liés aux externats comprennent notamment des listes d'élèves, des rapports d'inspection, des photographies, des cartes et des plans. La majorité est déjà repérable dans les bases de données de Bibliothèque et Archives Canada.

Nous avons aussi développé des outils pour faciliter l'exploration de cette très vaste collection. Ils incluent une page d'introduction, un guide de recherche et un livret d'information qui sera bientôt mis en ligne.

Un grand nombre de ces documents contiennent des renseignements personnels; leur accès est donc restreint, mais les survivants et leurs familles peuvent soumettre une demande d'accès à BAC et nos équipes les accompagneront activement dans leurs démarches.

Au cours des deux dernières années, nos équipes ont répondu à plus de 1 000 demandes d'aide à la recherche liées aux communautés autochtones. Nous avons également traité 485 demandes formelles présentées en vertu des lois sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

Madame la présidente, chez Bibliothèque et Archives Canada, nous sommes conscients de la responsabilité particulière qui lui incombe dans ce dossier. En tant que gardiens de nombreux récits et documents essentiels à la vérité, nous savons que l'accès à l'information est une condition fondamentale de la réconciliation. Nous poursuivons nos travaux avec cet objectif en tête.

Nous serons heureuses de répondre à vos questions.

The Chair: Thank you very much.

[English]

Senator Francis: My question is about the Residential School Documents Advisory Committee. In July 2024, Cadmus Delorme, who was the chair, resigned along with eight other members, citing insufficient funding to fulfill their mandate. The decision came after repeated requests for funds to complete an independent audit and other activities went ignored by Ottawa.

Many of us have raised questions since 2024 but still have no answers about the status of the Residential School Documents Advisory Committee. Could you confirm if the chair and members have resumed their work, and could you describe what work, if any, the advisory committee has completed over the past 19 months?

Ms. Gideon: No, the advisory committee has not resumed their work. You are correct, senator, that they had made a funding proposal for principally the hiring of an external firm to be able to manage the identification of the documents that had been estimated at about 23 million additional documents they were interested in reviewing. They had done and completed the work with respect to an expanded definition to inform the search of additional records, which we are using. It is an extensive definition that has a lot of search criteria. It's about 10 pages long, and it goes into a significant amount of detail. The chair did make the decision to pause the work of the documents advisory committee. We did not pause the work on the search of records.

We did — and I can say this because I was personally involved in the communication — share with the chair that despite the fact that that particular funding request had not been successful in terms of receiving funds, we were in a position in the department to pursue the work and to undertake it, and that includes working with 13 different federal departments and agencies, and that we would use the documents advisory committee's definition to inform that search.

Senator Francis: Has there been funding allocated to them?

Ms. Gideon: Not to the documents advisory committee per se, since they paused the work, but the funding is to search the records and the documents, and we have continued to invest funding in our department to be able to fulfill that function.

Senator Francis: Thank you.

La présidente : Merci beaucoup.

[Traduction]

Le sénateur Francis : Ma question concerne le Comité consultatif sur les documents relatifs aux pensionnats. En juillet 2024, Cadmus Delorme, qui en était le président, a démissionné avec huit autres membres, invoquant un financement insuffisant pour remplir leur mandat. Cette décision a été prise après que plusieurs demandes de fonds pour mener à bien un audit indépendant et d'autres activités aient été ignorées par Ottawa.

Nous sommes nombreux à avoir soulevé des questions depuis 2024, mais nous n'avons toujours pas de réponses concernant le statut du Comité consultatif sur les documents relatifs aux pensionnats. Pourriez-vous confirmer si le président et les membres ont repris leurs travaux, et pourriez-vous décrire les travaux, le cas échéant, que le comité consultatif a réalisés au cours des 19 derniers mois?

Mme Gideon : Non, le comité consultatif n'a pas repris ses travaux. Vous avez raison, sénateur, ils avaient présenté une proposition de financement visant principalement à embaucher une entreprise externe pour gérer l'identification des documents supplémentaires qu'ils souhaitent examiner, estimés à environ 23 millions. Ils avaient effectué et achevé les travaux relatifs à une définition élargie afin d'orienter la recherche de documents supplémentaires, que nous utilisons. Il s'agit d'une définition très large qui comporte de nombreux critères de recherche. Elle fait environ 10 pages et est très détaillée. Le président a pris la décision de suspendre les travaux du comité consultatif sur les documents. Nous n'avons pas suspendu les travaux de recherche de documents.

Nous avons fait savoir au président — et je peux le dire parce que j'ai personnellement participé à la communication — que même si cette demande de financement n'avait pas abouti, nous étions en mesure, au sein du ministère, de poursuivre et d'entreprendre le travail, ce qui impliquait de collaborer avec 13 ministères et organismes fédéraux différents, et que nous orienterions cette recherche sur la définition du Comité consultatif sur les documents relatifs aux pensionnats.

Le sénateur Francis : Des fonds ont-ils été alloués à ces efforts?

Mme Gideon : Pas au comité consultatif en tant que tel, puisqu'il a suspendu ses travaux, mais le financement sert à rechercher les archives et les documents, et nous avons continué à investir des fonds au sein du ministère afin de pouvoir remplir cette fonction.

Le sénateur Francis : Merci.

Senator White: Thank you. It is great to see you all. Thank you all for the work you do. My question is about Recommendation 6 of the committee's report, about the denialism. Ms. Gideon, you spoke about \$5 million over three years to develop a program. What I want to hear is more information about what this program is. How does the Government of Canada ensure this remains a priority, and what steps are you taking in moving forward to make sure that — we have to combat the rise in denialism about residential schools.

Ms. Gideon: I totally agree with you. This was funding that was announced in Budget 2024. Because of the federal electoral process and so forth, there was a delay in terms of us wanting to draw down the funds. We felt it was important to seek the advice of our current ministers in that process with respect to how the funds should be best utilized. So, we will be carrying over and drawing down those funds in 2026-27.

We are very open to suggestions and ideas. I would say that the department's advice thus far has really been to look at an Indigenous partner organization to lead that work with the federal government's funding and with the federal government supporting, but that the federal government running it as a federal program might not be the most effective way to be able to do that.

There have been discussions that we want to have with certain partner organizations that have extensive expertise already in terms of development of materials and awareness with respect to the history of residential schools as well as curriculum development. There has been a lot of work and a lot of expertise, and we feel that the best mechanism would be to draw from that and utilize this funding to ramp up and expand the reach of those existing tools and materials.

Senator Pate: Thank you for joining us. My question also relates to Recommendation 6. The committee and, of course, the government have noted the impact of residential school denialism on the lack of awareness amongst the general public, as well as the lack of action regarding the negative impacts of residential schools on generations of Indigenous Peoples.

I wish to focus specifically on the consequence, highlighted by the TRC, of ongoing mass incarceration of Indigenous youth, men and women. I'm curious: At a time when calls to be tough on crime abound and when the federal government has missed its 2025 deadline to end the overrepresentation of Indigenous Peoples in prisons, according to Call to Action 30, and to propose ending the use of mandatory minimum penalties, which was Call to Action 32, what steps are you taking to raise awareness about the interrelationship of these issues and how we need to redress the discriminatory impact of residential schools on generations — the ongoing impact on generations?

La sénatrice White : Merci. Je suis ravie de vous voir toutes. Merci à toutes pour le travail que vous faites. Ma question porte sur la recommandation 6 du rapport du comité, qui concerne le négationnisme. Madame Gideon, vous avez parlé d'un budget de 5 millions de dollars sur trois ans pour développer un programme. J'aimerais en savoir plus sur ce programme. Comment le gouvernement du Canada veille-t-il à ce que cela reste une priorité, et quelles mesures prenez-vous pour vous assurer que nous luttons contre la montée du négationnisme à l'égard des pensionnats indiens?

Mme Gideon : Je suis tout à fait d'accord. Il s'agissait d'un financement annoncé dans le budget de 2024. En raison du processus électoral fédéral et d'autres facteurs, nous avons pris du retard dans l'utilisation des fonds. Nous avons jugé important de demander l'avis de nos ministres actuels sur la meilleure façon d'utiliser ces fonds. Nous les reporterons donc et les utiliserons en 2026-2027.

Nous sommes très ouverts aux suggestions et aux idées. Je dirais que jusqu'à présent, le ministère a surtout recommandé de trouver une organisation partenaire autochtone pour diriger ce travail avec le financement et le soutien du gouvernement fédéral. Cependant, la gestion fédérale de ce programme en tant que programme fédéral n'est peut-être pas la meilleure façon de procéder.

Nous avons souhaité discuter avec certaines organisations partenaires qui ont déjà une grande expertise en matière d'élaboration de matériel et de sensibilisation à l'histoire des pensionnats indiens, ainsi qu'en matière d'élaboration de programmes d'études. Beaucoup de travail et d'expertise ont été consacrés à ces questions, et nous pensons que le meilleur mécanisme serait de s'appuyer sur ces acquis et d'utiliser ce financement pour renforcer et étendre la portée des outils et du matériel existants.

La sénatrice Pate : Merci de vous joindre à nous. Ma question porte également sur la recommandation 6. Le comité et, bien sûr, le gouvernement ont pris note de l'impact du négationnisme à l'égard des pensionnats indiens sur le manque de sensibilisation du grand public, ainsi que sur l'absence de mesures concernant les répercussions négatives des pensionnats indiens sur des générations de peuples autochtones.

J'aimerais m'attarder plus particulièrement sur les conséquences, soulignées par la Commission de vérité et réconciliation, de l'incarcération massive et continue des jeunes, hommes et femmes, autochtones. Je suis curieux : à une époque où les appels à la répression de la criminalité abondent et où le gouvernement fédéral n'a pas respecté son échéance de 2025 pour mettre fin à la surreprésentation des Autochtones dans les prisons, conformément à l'appel à l'action n° 30, et pour proposer d'éliminer les peines minimales obligatoires, conformément à l'appel à l'action n° 32, quelles mesures prenez-vous pour sensibiliser le public à l'interdépendance de ces

Ms. Gideon: Thank you, senator. I would say our department has a couple of roles that would be relevant to what you have raised, understanding that we are not, obviously, the Department of Justice or Public Safety, but we do have a role with respect to coordinating the information with respect to what the federal government is doing in relation to all of the Calls to Action that obviously implicate the federal government. So we do play that type of coordination function.

We have also provided and put into the Indigenous Justice Strategy that had been launched prior to the last federal election, and I know Minister Fraser has referenced it a few times, so it is about, from our perspective, as you noted, just ensuring that the approach offers opportunities for distinctions-based submissions that had been made by partners in the context of the Indigenous Justice Strategy, funded through the Department of Justice over a significant portion of time, and how those things relate to the Truth and Reconciliation Commission's Calls to Action but also the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, or UNDRIP, and the UNDRIP Act Action Plan.

We do not have a direct role with respect to addressing the issues of overrepresentation and incarceration of youth and everything that you've raised, but we can provide advice to the portfolio. As I noted, we can also ensure that the actions are reported against on an annual basis in terms of the report on self-determination and reports against the Truth and Reconciliation Commission's follow-up.

Senator Pate: The denialism is very much linked to what has often been described as the "new residential schools," which is the incarceration of Indigenous people. The cost of incarcerating Indigenous people in this country is rising because the numbers are also rising. The Canadian Human Rights Commission and the courts have also found, of course, the overclassification of Indigenous people. Not only are they more likely to be imprisoned, but they're also more likely to be kept in higher security and in segregation, in structured intervention units.

We start to see the costs mounting into hundreds of thousands of dollars per year. Those resources could be used by communities. We just came from the Legal Committee, where we heard about communities wanting resources to set up agreements, nation-to-nation relationships, to reclaim their citizens.

questions et à la nécessité de remédier à l'impact discriminatoire des pensionnats sur des générations entières, impact qui se fait encore sentir aujourd'hui?

Mme Gideon : Merci, sénatrice. Je dirais que notre ministère a plusieurs rôles en lien avec ce que vous avez soulevé, sachant bien sûr que nous ne sommes pas le ministère de la Justice ou de la Sécurité publique, mais nous avons un rôle à jouer dans la coordination de l'information concernant les mesures prises par le gouvernement fédéral en réponse à tous les appels à l'action le concernant. Nous assumons donc ce type de fonction de coordination.

Nous avons également contribué à la Stratégie en matière de justice autochtone qui a été lancée avant les dernières élections fédérales, et je sais que le ministre Fraser y a fait référence à plusieurs reprises. Comme vous l'avez souligné, il s'agit donc, de notre point de vue, de veiller à ce que l'approche offre la possibilité de présenter des observations fondées sur les distinctions qui ont été formulées par les partenaires dans le cadre de la Stratégie en matière de justice autochtone, financée par le ministère de la Justice pendant une longue période, et de voir comment ces éléments se rapportent aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, mais aussi à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et le Plan d'action de la Loi sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Nous n'avons pas de rôle direct à jouer dans la résolution des problèmes liés à la surreprésentation et à l'incarcération des jeunes et à tout ce que vous avez soulevé, mais nous pouvons fournir des conseils au portefeuille. Comme je l'ai mentionné, nous pouvons également veiller à ce que les mesures prises soient consignées chaque année dans le rapport sur l'autodétermination et dans les rapports de suivi de la Commission de vérité et réconciliation.

La sénatrice Pate : Le négationnisme est étroitement lié à ce qu'on a souvent décrit comme les « nouveaux pensionnats », c'est-à-dire l'incarcération des Autochtones. Au pays, le coût de l'incarcération des Autochtones est en hausse, puisque que leur nombre est aussi en hausse. La Commission canadienne des droits de la personne et les tribunaux ont également constaté qu'on attribue aux Autochtones des cotes de sécurité plus élevées. Ainsi, non seulement ils sont plus susceptibles d'être incarcérés, mais ils sont aussi plus susceptibles d'être détenus dans des établissements à sécurité plus élevée, placés en isolement ou logés dans des unités d'intervention structurée.

Nous commençons à voir des coûts qui s'élèvent à des centaines de milliers de dollars par année. Ce sont des ressources qui pourraient être utilisées par les communautés. Nous revenons tout juste du Comité des affaires juridiques, où nous avons entendu parler de communautés qui ont besoin de ressources pour établir des ententes, des relations de nation à nation, afin de récupérer leurs citoyens.

What kind of role are you playing in that? It strikes me that some of those departments have taken a very limited and myopic view, if I can use that term, of residential schools. If it gets put into an assessment, it is seen as being taken care of, instead of really looking at the responsibility that it puts on Canada to undo those intergenerational impacts, particularly the trauma.

The Chair: There are 20 seconds left for the answer.

Ms. Gideon: I can say that looking at the awareness efforts to counter denialism in the justice system is an excellent recommendation. One area for which our department is responsible is the negotiation of modern treaty self-government agreements and so forth. There are administration-of-justice interests across a number of our negotiation tables. In fact, we did announce this year an administration-of-justice chapter that was actually included as part of one of the modern treaties. So there is an interest in the reclaiming of citizens, as you've noted, in the context of modern treaty and self-government agreements.

Senator Greenwood: I have some really straightforward questions. As I was listening to you reporting about moving the records to the Truth and Reconciliation Commission facilities, I wondered if these are all originals.

Ms. Bouchard: Actually, we do digital repatriation and digital copy transfers. We keep originals at Library and Archives Canada, or LAC, and we do send over electronic copies.

Senator Greenwood: So you hold the originals, but you give digital copies. I know you've digitized a lot of it but not all of it. Are you still moving some that aren't digitized yet? Did I misunderstand what you were saying?

Ms. Bouchard: No, it's fine. I'm happy to recap. Between 2008 and 2015, we digitized 2 million pages during the work of the Truth and Reconciliation Commission. Those have all been transferred to the commission and then over to the National Centre for Truth and Reconciliation afterwards.

In 2022, LAC received funding to digitize an additional 6 million pages related to the day schools. We went back to our collection and digitized those pages. We've sent over a small portion, which is the school file series. There is a folder about each school, sometimes with pictures, plans, student lists. Those have all been sent over. It's a series of about 45,000 pages.

Quel genre de rôle jouez-vous à cet égard? Ce qui me frappe, c'est que certains de ces ministères ont adopté à l'égard des pensionnats une vision très limitée et à courte vue, si on peut dire. On considère que la question est résolue parce qu'on l'aborde dans une évaluation, au lieu de vraiment se pencher sur la responsabilité que doit assumer le Canada en vue de renverser les répercussions intergénérationnelles subies, notamment sur le plan des traumatismes.

La présidente : Il reste 20 secondes pour la réponse.

Mme Gideon : Je peux dire que le fait d'accroître les efforts de sensibilisation pour contrer le négationnisme dans le système de justice est une excellente recommandation. Notre ministère est notamment responsable de négocier les traités modernes et les ententes sur l'autonomie gouvernementale. Il y a des intérêts liés à l'administration de la justice à plusieurs de nos tables de négociation. En fait, nous avons annoncé cette année un chapitre sur l'administration de la justice qui a été inclus dans l'un des traités modernes. Nous observons donc un intérêt à récupérer les citoyens, comme vous l'avez souligné, dans le contexte des traités modernes et des ententes sur l'autonomie gouvernementale.

La sénatrice Greenwood : J'ai quelques questions très simples. En vous écoutant parler du transfert des documents vers les installations de la Commission de vérité et réconciliation, je me suis demandé s'il s'agissait toujours des documents originaux.

Mme Bouchard : En fait, les documents rapatriés et transférés sont des copies numériques. Nous conservons les originaux à Bibliothèque et Archives Canada, ou BAC, et nous envoyons des copies électroniques.

La sénatrice Greenwood : Vous détenez donc les originaux, mais vous remettez des copies numériques. Je sais que vous en avez numérisé une grande partie, mais pas la totalité. Êtes-vous toujours en train d'en déplacer qui ne sont pas encore numérisés? Ai-je mal compris ce que vous avez dit?

Mme Bouchard : Pas de problème, je suis heureuse de revenir sur cette question. Entre 2008 et 2015, nous avons numérisé 2 millions de pages dans le cadre des travaux de la Commission de vérité et réconciliation. Tous ces documents ont été transférés à la Commission, puis au Centre national pour la vérité et la réconciliation.

En 2022, BAC a reçu des fonds pour numériser 6 millions de pages supplémentaires sur les pensionnats. Nous sommes retournés à notre collection et avons numérisé ces pages. Nous en avons envoyé une petite partie, soit la série des dossiers relatifs aux écoles. Chaque école possède son propre dossier, dans lequel on retrouve parfois des photos, des plans ou des listes d'élèves. Tous ces dossiers ont été envoyés, pour un total d'environ 45 000 pages.

We just finished the digitization of the other 6 million pages. We're ready to pick up the conversation about what access to those collections will look like. It took us two years to go through them, which is a record time for LAC. It's quite an endeavour to digitize all of those pages. They are scattered across the country, in many boxes in our storage facilities.

The team tried to make access much easier for folks. Oftentimes, we have metadata or data about those boxes that are like "Box from CIRNAC from 2004." That makes it very hard for people to understand what could be in those boxes. Over the last two years, our team went through them with a fine comb and listed everything very specifically, items like 22 pictures with students, student lists, pay stubs. They provided all these additional details so that people looking at the descriptions can easily determine whether a box is of interest to them.

We're at that stage in the process. We've wrapped up all of this. Now we're looking into how to provide access as easily as possible, given the constraint of all the laws that come into play for all the materials that can be restricted or private.

Senator Greenwood: Senator Francis asked you a question about records. What was the name of that committee?

Ms. Gideon: It was the Residential School Documents Advisory Committee.

Senator Greenwood: What was the role of the documents advisory committee relative to what you're doing in transferring everything? What was their role? I was curious about that.

Ms. Bouchard: The day school project was not under the purview of the committee. The project was tasked to LAC separately.

[Translation]

Excuse me, I'm going to switch to French. The words are getting all mixed up in my head.

[English]

I'm sorry. You guys are warriors.

[Translation]

For the schools and day schools project, then, the documentation that was gathered was a project that was parallel, in a way, to the committee's work. LAC is a member

Nous venons de terminer la numérisation des 6 millions de pages restantes. Nous sommes prêts à discuter de la façon d'accéder à ces collections. Il nous a fallu deux ans pour en faire le tour, ce qui est très court pour BAC, puisqu'il s'agit d'une tâche colossale. Ces documents sont dispersés un peu partout au pays, dans un grand nombre de boîtes réparties dans nos différentes installations d'entreposage.

L'équipe a essayé de faciliter l'accès à ces documents pour les utilisateurs. Souvent, des métadonnées ou des données de type « Boîte de RCAANC de 2004 » ont été inscrites sur ces boîtes. Il est donc très difficile pour les gens de comprendre ce que ces boîtes peuvent contenir. Au cours des deux dernières années, notre équipe les a passées au peigne fin et a répertorié tout leur contenu de manière très précise, dont des documents comme les suivants : 22 photos avec des élèves, des listes d'élèves et des talons de chèques de paie. L'équipe a fourni tous ces renseignements supplémentaires afin que les personnes qui consultent les descriptions puissent facilement déterminer si une boîte les intéresse.

Nous en sommes à cette étape du processus. Nous avons achevé tout ce travail, et nous cherchons maintenant le meilleur moyen de faciliter au maximum l'accès à ces documents, compte tenu des contraintes liées à toutes les lois qui s'appliquent à l'ensemble des documents potentiellement privés ou à diffusion restreinte.

La sénatrice Greenwood : Le sénateur Francis vous a posé une question au sujet des dossiers. Quel était le nom du comité en question?

Mme Gideon : Il s'agissait du Comité consultatif sur les documents relatifs aux pensionnats indiens.

La sénatrice Greenwood : Quel rôle le comité consultatif sur les documents jouait-il par rapport à ce que vous faites pour tout transférer? Quel était leur rôle? Je suis curieuse de le savoir.

Mme Bouchard : Le projet relatif aux externats ne relevait pas de la compétence du comité. Ce projet a été confié à BAC séparément.

[Français]

Excusez-moi, je vais basculer en français. Tous les mots se mélangent dans ma tête.

[Traduction]

Je suis désolée. Vous êtes tous très courageux.

[Français]

Donc, pour le projet des écoles et des externats, la documentation qui a été rassemblée était un projet qui était parallèle, en quelque sorte, aux travaux du comité. BAC est

of the committee, so we're definitely very interested in participating in the government's efforts in this respect. This was done in parallel.

[English]

Senator Greenwood: What is the role, given that the department is continuing some of the functions? Was it an oversight role? What was the role, so that I understand that structure?

Ms. Gideon: I can respond to that. At the time, in 2021, our minister, who was Minister Miller at the time, committed to developing a strategy to identify and share previously unshared residential school records with the National Centre for Truth and Reconciliation.

At that time, he struck a documents advisory committee to help support the development of that process. Their initial work was really to develop the definition to ensure it might be broader than the more restricted definition that had been elaborated by the court during the initial Indian Residential Schools Settlement Agreement. It was intended to broaden the search and scope of documents.

A number of documents under that 23-million estimate are duplicate records. They're not necessarily documents that have not yet been shared. But that was the advice of the documents advisory committee — how to define it so the search is broader.

Senator Greenwood: As you're doing your work within the department, do you miss the advice? Would it be helpful to have that committee's advice or direction in the work that you're doing now? You said you're continuing the functions, but is there a piece missing for you, an oversight piece or something that might be helpful to the work?

Ms. Gideon: To be honest, our relationship is with the National Centre for Truth and Reconciliation. We have good collaboration with them. We just had a meeting with them this week. I know the executive director of the centre is coming to speak with you. Maybe that's a question that you could direct to her.

From our perspective, we do feel we are making progress, and that would be my response to that. The team is not coming to me to say we're running into technical barriers or issues whereby we can't fulfill our obligations.

Senator Greenwood: Thank you.

membre du comité, donc c'est sûr qu'on est très intéressé à participer aux efforts du gouvernement à cet égard. Cela a été fait en parallèle.

[Traduction]

La sénatrice Greenwood : Quel est le rôle du comité, étant donné que le ministère continue d'exercer certaines fonctions? S'agissait-il d'un rôle de supervision? J'aimerais savoir quel était ce rôle, afin de comprendre cette structure.

Mme Gideon : Je peux répondre à cette question. À l'époque, c'est-à-dire en 2021, notre ministre, M. Miller, s'était engagé à élaborer une stratégie visant à répertorier et à partager les dossiers des pensionnats indiens qui n'avaient pas encore été divulgués avec le Centre national pour la vérité et la réconciliation.

À cette époque, il a mis sur pied un comité consultatif sur les documents afin d'appuyer l'élaboration de ce processus. Au départ, le comité avait pour tâche d'élaborer une définition plus générale que celle, plus restrictive, qui avait été élaborée par la Cour dans le cadre de la convention initiale de règlement relative aux pensionnats indiens. Son travail avait pour but d'élargir les recherches et la portée des documents.

Un certain nombre de documents, qui font partie des 23 millions de documents estimés, sont des doublons. Ce ne sont pas nécessairement des documents qui n'ont pas encore été partagés. Cependant, c'est ce que le comité consultatif sur les documents a recommandé en ce qui concerne la façon de définir les documents dans le but d'élargir les recherches.

La sénatrice Greenwood : Dans le cadre de votre travail au sein du ministère, les conseils du comité vous manquent-ils? Les directives ou les conseils du comité vous aideraient-ils dans le travail que vous effectuez actuellement? Vous avez dit que vous continuiez d'exercer vos fonctions, mais y a-t-il un élément qui vous manque, un élément de supervision ou quelque chose qui pourrait vous être utile dans votre travail?

Mme Gideon : Pour être honnête, je précise que nous entretenons une relation avec le Centre national pour la vérité et la réconciliation. Nous collaborons efficacement avec eux, et nous venons d'avoir une réunion avec eux cette semaine. Je sais que la directrice générale du centre viendra s'entretenir avec vous. C'est peut-être une question que vous pourriez lui poser.

De notre point de vue, nous avons le sentiment de progresser, et c'est ainsi que je répondrais à la question. L'équipe ne vient pas me voir pour m'expliquer que nous rencontrons des obstacles techniques ou des problèmes qui nous empêchent de remplir nos obligations.

La sénatrice Greenwood : Je vous remercie.

The Chair: I'm so glad you mentioned —

[*Translation*]

— the national council or their involvement. I'm glad to hear that.

[*English*]

Senator McCallum: Thank you for your presentations. You know I went to residential school for 11 years. We have found unmarked graves with cadaver dogs. What I want is just a short answer on if this is a whole-of-government approach between Indigenous Services Canada, or ISC; Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada, or CIRNAC; and the National Centre for Truth and Reconciliation.

Ms. Gideon: Yes, but NCTR is not part of the government.

Senator McCallum: I know.

Ms. Gideon: Yes.

Senator McCallum: Because you all work together. I work with the residential school mental health trauma-informed program, and Indigenous Services Canada has just given them notice that their funding will all be cut, with residential schools, with the Missing and Murdered Indigenous Women and Girls — it's about five programs. I'm going to be writing a letter to the minister about that.

So when you're looking at the unmarked graves — and I look at the letter that came from the minister — one arm is cutting the funding, and it's very critical, especially because there's ongoing trauma. I know; I'm going through it. And then the other arm is uncovering these graves, which means there's even more trauma coming in. Because it says, "The Government of Canada . . . to support continued healing . . . promoting public education . . .," but what I'm looking at is the healing. So if one arm is going to cut it, this one is going to continue to unearth trauma. And then you have the NCTR, which is involved in the healing, in the education, in promoting public education, so there's a close relationship here. How is that all going to work if they're going to cut that funding?

I hope they don't, but they were threatening to last year. And this is intergenerational stuff. It's going to last for generations. I see it in my family. I carry it. I carry that genocide within me. And it's not easy.

La présidente : Je suis tellement heureuse que vous ayez mentionné...

[*Français*]

— le Conseil national ou leur implication. Je suis contente de l'entendre.

[*Traduction*]

La sénatrice McCallum : Je vous remercie de vos exposés. Vous savez que j'ai fréquenté un pensionnat indien pendant 11 ans. Nous avons trouvé des tombes anonymes à l'aide de chiens de recherche de restes humains. Je voudrais simplement savoir si l'approche adoptée entre Services aux Autochtones Canada, ou SAC, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, ou RCAANC, et le Centre national de la vérité et de la réconciliation est pangouvernementale.

Mme Gideon : Oui, mais le CNVR ne fait pas partie du gouvernement.

La sénatrice McCallum : Je le sais.

Mme Gideon : Oui.

La sénatrice McCallum : Parce que vous travaillez tous ensemble. Je travaille avec les responsables du programme de santé mentale qui tient compte des traumatismes vécus dans les pensionnats indiens, et Services aux Autochtones Canada vient de leur annoncer que leur financement allait être supprimé, ainsi que celui des programmes liés aux pensionnats indiens et aux femmes et filles autochtones disparues et assassinées — cette annonce touche environ cinq programmes. Je vais envoyer une lettre à la ministre à ce sujet.

Alors, quand on regarde ces tombes anonymes — et je regarde la lettre qui vient de la ministre —, on constate, d'un côté, que le financement a été réduit, ce qui est très grave, en particulier parce que le traumatisme est toujours présent. Je le sais, car je le vis. Et puis, d'un autre côté, on exhume ces tombes, ce qui signifie que le traumatisme va encore s'aggraver. Parce qu'il est écrit : « Le gouvernement du Canada [...] pour soutenir la poursuite de la guérison [...] en favorisant l'éducation du public [...] ». Cependant, ce que j'examine, c'est la guérison. Alors que, d'un côté, on réduit le financement, de l'autre, on continue de déterrer des traumatismes. Et puis il y a le CNVR, qui s'occupe de la guérison, de l'éducation et de la promotion de l'éducation publique. Cela veut donc dire qu'il y a un lien étroit entre les deux. Comment tout cela va-t-il fonctionner si l'on réduit le financement?

J'espère qu'ils ne le feront pas, mais ils menaçaient de le faire l'année dernière. Et il s'agit là d'un traumatisme intergénérationnel. Il va perdurer pendant des générations. Je le vois dans ma famille, et je le porte en moi. Je porte ce génocide en moi, et ce n'est pas facile.

The reason I'm looking at all this is I have a bill on the floor with the crime against humanity, and this is one of the last links that I'm looking at before I start that motion.

Can you give us an idea of what is happening? Who monitors? How does the NCTR go out publicly to do the work they need to do for public education? Who ensures that? And who does the education? Is it First Nations and intergenerational people? Is it Métis people? Is it the Sixties Scoop? Because it's very important that people understand what is happening at a grassroots level.

I see that you have donated funding for the Residential Schools Missing Children Community Support Fund until 2033. I wanted a picture of how this is working.

Ms. Gideon: Thank you very much, senator, and you're right; it is quite complex. Over the years, we have received — and not necessarily CIRNAC; sometimes it's ISC. Actually, lots of it predates the establishment of these two departments, to be honest. When we would receive a settlement, we would include funding for those mental wellness supports, and, over the years, we've continued to improve upon that.

There's the National Sixties Scoop Healing Foundation of Canada. Just recently, in the settlement of the class action for Indian hospitals, we have an additional, I think, \$150 million for mental wellness supports just for those class members. But we have worked over the years with Indigenous Services in terms of their mental wellness programming because those workers who started with the Indian Residential Schools Settlement Agreement years ago — we continued to invest in the capacity of those organizations because they already had the expertise. They already had the ability to do it. We wanted to build in flexibility so that if you're an intergenerational survivor or survivor yourself, it doesn't matter what the source of the trauma is. Everyone should have access to those critical supports.

We also work to ensure that we blended those approaches with Non-Insured Health Benefits, whereas before that was very rigid, and then we were able to kind of evolve it towards this more integrated mental wellness system, which I feel is actually a best practice and that other Canadians would really learn a lot from those programs.

I'm not, myself, aware of a confirmation of the end of those sources of funding. I will absolutely follow up with my colleague at Indigenous Services Canada. I can tell you that we have

J'étudie toutes ces questions parce que j'ai déposé un projet de loi sur les crimes contre l'humanité, et c'est l'un des derniers liens que j'examine avant de présenter cette motion.

Pouvez-vous nous donner une idée de ce qui se passe? Qui surveille ce travail? Comment le CNVR s'y prend-il pour mener à bien son travail d'éducation du public qu'il doit accomplir? Qui s'assure que ce travail est mené à bien? Et qui prend en charge l'éducation? S'agit-il de membres des Premières Nations de diverses générations? S'agit-il de Métis? S'agit-il de victimes de la rafle des années 1960? Car il est très important que les gens comprennent ce qui se passe à l'échelle communautaire.

Je constate que vous allez apporter un financement au Fonds de soutien communautaire pour les enfants disparus des pensionnats jusqu'en 2033. Je voudrais avoir une idée de la façon dont cela fonctionne.

Mme Gideon : Je vous remercie beaucoup de votre question, madame la sénatrice, et vous avez raison, cet enjeu est assez complexe. Au fil des ans, nous avons reçu — et il ne s'agit pas nécessairement de RCAANC; parfois, il s'agit de SAC. En fait, pour être honnête, une grande partie de ces règlements sont antérieurs à la création de ces deux ministères. Lorsque nous recevions un règlement, nous incluons le financement de ces mesures de soutien du bien-être mental et, au fil des ans, nous avons continué d'améliorer ce système.

Il y a la Fondation de guérison de la rafle des années soixante. Tout récemment, dans le cadre du règlement du recours collectif concernant les hôpitaux autochtones, nous avons obtenu, je crois, 150 millions de dollars supplémentaires pour soutenir le bien-être mental des participants au recours collectif. Mais nous avons travaillé pendant des années avec Services aux Autochtones Canada à l'élaboration de leurs programmes de mieux-être mental, car les travailleurs qui ont commencé leurs activités avec la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens il y a des années... nous avons continué d'investir dans les capacités de ces organisations, parce qu'elles avaient déjà les compétences nécessaires. Elles avaient déjà la capacité de faire ce travail. Nous voulions intégrer une certaine souplesse dans ces services afin qu'ils s'appliquent à tous, que la personne soit une survivante intergénérationnelle ou une survivante elle-même, quelle que soit la source du traumatisme. Tout le monde devrait avoir accès à ces services de soutien essentiel.

Nous nous efforçons également de combiner ces approches avec des services de santé non assurés, alors qu'auparavant, ces approches étaient très rigides. Nous avons ainsi été en mesure d'évoluer vers un système de mieux-être mental plus intégré, qui, selon moi, constitue une pratique exemplaire et dont d'autres Canadiens auraient beaucoup à apprendre.

Personnellement, je ne suis pas au courant d'une confirmation de la fin de ces sources de financement. Je vais absolument faire un suivi à cet égard auprès de mon collègue de Services aux

secured the funding for the Indian hospital class action, and we still have some funding from some of the other settlement agreements that are continuing to roll out. I'm looking at Krista Robertson because she manages all of those. But there remains some funding that is available through that process, as well as through the compensation agreement on First Nations Child and Family Services as well, where there are mental wellness resources that are built in.

So there are resources there, but if you are hearing that, senator, and we're hearing it from others, we do need to follow up to find out what is happening.

Senator Clement: Thank you for being here. I want to come back to the issue of denialism and the question that Senator White asked you.

In the communities that I've been in recently — it's Black History Month, so I've been in my communities — people have noticed an uptick in issues around racist commentary. I have also seen posts on social media about denialism. It sometimes feels like we take a few steps back sometimes.

In responding to Senator White, you said the government was looking to partner or to have communities lead that. My concern is about putting a lot of work and extra burden on communities. I wonder if you reach out to allies or to other organizations that can amplify or support communities in that work. Because sometimes we leave all of the emotional labour to the communities. We just heard what Senator McCallum said. She sits here as an expert, but she also pours in her lived experience, and that is hard.

I have a second question, and then I'll step away and you can use the rest of the time to answer. In response to denialism, we think about curriculum development, and I wonder what you know about curriculum development and how it's different or not across provinces and territories, and whether you pay attention to that or what role you have there.

Ms. Gideon: Thank you very much for your question. Five million dollars over three years will not be sufficient to fund all communities, so we're absolutely looking at organizations that have that expertise and have that outreach and already have a capacity as a foundation.

Autochtones Canada. Je peux vous dire que nous avons obtenu le financement pour le recours collectif concernant les hôpitaux autochtones, et que nous disposons encore de certains fonds provenant d'autres accords de règlement qui continuent d'être mis en œuvre. Je me tourne maintenant vers Krista Robertson, car c'est elle qui gère tout cela. Mais il reste des fonds disponibles dans le cadre de ce processus, ainsi que dans le cadre de l'accord d'indemnisation relatif aux services à l'enfance et à la famille des Premières Nations, qui prévoit des ressources pour le mieux-être mental.

Il y a donc des ressources disponibles, mais si vous entendez parler de ces suppressions, madame la sénatrice, et que nous entendons également d'autres personnes en parler, nous devons assurer un suivi pour savoir ce qui se passe.

La sénatrice Clement : Je vous remercie de votre présence. Je voudrais revenir sur le problème du négationnisme et sur la question que la sénatrice White vous a posée.

Dans les collectivités où je me suis rendue dernièrement — comme c'est le Mois de l'histoire des Noirs, j'ai passé du temps dans les collectivités de ma région —, les gens ont remarqué une recrudescence des commentaires racistes. J'ai également vu des publications sur les réseaux sociaux qui portaient sur le négationnisme. On a parfois l'impression de faire quelques pas en arrière.

En réponse à la question de la sénatrice White, vous avez déclaré que le gouvernement cherchait à établir des partenariats ou à laisser les communautés prendre les devants. Je crains que cela n'impose une charge de travail supplémentaire ou un fardeau supplémentaire aux communautés. Je me demande si vous faites appel à des alliés ou à d'autres organisations qui peuvent amplifier le travail des communautés ou les soutenir dans ce travail. Parce qu'il arrive que nous laissons tout le travail émotionnel aux communautés. Nous venons d'entendre ce qu'a dit la sénatrice McCallum. Elle est ici en tant qu'experte, mais elle apporte également son expérience vécue, et c'est difficile.

J'ai une deuxième question à vous poser. Ensuite, je m'arrêterai, et vous pourrez utiliser le reste du temps pour répondre à la question. En réponse au négationnisme, nous réfléchissons à l'élaboration de programmes d'études, et je me demande ce que vous savez à ce sujet, en quoi ces programmes diffèrent ou non d'une province ou d'un territoire à l'autre, si vous prêtez attention à ces différences et quel rôle vous jouez à cet égard.

Mme Gideon : Je vous remercie beaucoup de votre question. Cinq millions de dollars, échelonnés sur trois ans, ne suffiront pas à financer les services de soutien de toutes les collectivités. Voilà pourquoi nous recherchons des organisations qui possèdent ces compétences, qui peuvent déployer ces efforts de sensibilisation et qui ont déjà une capacité à titre de fondation.

Many years ago, when the Aboriginal Healing Foundation did exist, they had set up the Legacy of Hope Foundation, which still exists. That organization actually had developed some really strong materials to influence provincial — any type of curriculum, but they were really targeting schools. They were targeting provincial schools, and they were making that material available. That is an example — a strong example — of an organization that has undertaken that type of work.

It is a good point with respect to what the uptake has been, with respect to provinces, of some of that material? The role we play in the department is really to coordinate the federal response. We don't have that type of leverage with respect to monitoring what provinces or territories or others are doing with respect to the Calls to Action.

Now, a number of provinces do have their own processes. But it is a good point, and I do think that, as we have evolved over a number of years since the release of the report, of course, 10 years ago, it's something that I can bring to our ministers — to sort of talk about things that they could bring to their colleagues.

On Missing and Murdered Indigenous Women and Girls, for example, we do have annual round tables. We just had one two weeks ago. The provinces and the territorial governments participate in that. They bring in their First Nations, Inuit and Métis representatives they work with to advance the Calls for Justice. It's a good approach whereby there are a lot of best practices that are shared in grassroots organizations. If we had something like that with respect to tackling an issue like denialism, for example, it would give us a much better line of sight as to what is happening to be able to counter this.

The Chair: I wish to remind — I'm sure you know, Ms. Gideon — that when the government does contract work with an organization, it is always in English. There are First Nations where French was imposed, as you can tell was the case with mine. It is difficult to get the information or to get the proper project or program. That is one thing. Let's remind the government or the elected people that if we do something, we have to ensure that there is something, Indigenous languages also. You asked if we have any suggestions; that would be my suggestion — with lots of love — Indigenous languages but also grassroots.

Il y a plusieurs années, lorsque la Fondation autochtone de guérison existait encore, elle avait créé la Fondation autochtone de l'espoir, qui existe toujours. Cette organisation avait en fait élaboré des documents très convaincants pour influencer les programmes d'études provinciaux, mais elle ciblait surtout les écoles. Elle ciblait les écoles provinciales et mettait ces documents à leur disposition. C'est là un exemple — très convaincant — d'une organisation qui a entrepris ce genre de travail.

Votre argument est valide en ce qui concerne l'adoption par les provinces d'une partie de ce matériel. Le rôle que nous jouons au sein du ministère consiste essentiellement à coordonner la réponse fédérale. Nous n'avons pas ce genre de pouvoir de surveiller ce que font les provinces, les territoires ou d'autres organismes par rapport aux appels à l'action.

À l'heure actuelle, plusieurs provinces ont mis en place leurs propres processus. Mais votre argument est valide, et j'estime qu'au vu de l'évolution que nous avons connue depuis la publication du rapport, il y a dix ans, c'est une question que je peux soulever auprès de nos ministres, afin qu'ils en discutent avec leurs collègues.

En ce qui concerne les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, par exemple, nous organisons des tables rondes annuelles. Nous en avons organisé une il y a deux semaines. Les provinces et les gouvernements territoriaux participent à ces activités. Ils invitent des représentants des Premières Nations, des Inuits et des Métis avec lesquels ils travaillent pour faire avancer les appels à la justice. C'est une bonne approche qui permet aux organisations communautaires de mettre en commun de nombreuses pratiques exemplaires. Si nous disposions d'un tel outil pour lutter contre un problème tel que le négationnisme, par exemple, nous verrions beaucoup mieux ce qui se passe, et nous serions mieux à même d'y remédier.

La présidente : Je tiens à rappeler — et vous le savez certainement, madame Gideon — que lorsque le gouvernement passe un contrat avec une organisation, il est toujours en anglais. Il y a des Premières Nations où le français a été imposé, comme vous savez que cela a été le cas dans la mienne. Par conséquent, il est difficile d'obtenir des informations ou d'avoir accès au projet ou au programme approprié. C'est là un aspect du problème. Rappelons au gouvernement ou aux élus que si nous faisons quelque chose, nous devons veiller à ce que les langues autochtones soient également prises en compte. Vous nous avez demandé si nous avions des suggestions, alors voici celle que je formule avec beaucoup d'amour : le souci des langues autochtones, mais aussi des communautés locales.

People are saving lives or walking to save lives everywhere across Canada. How do we reach them also to support this work that they carry out with no funding? I know you do not have the answer now, or maybe you do, but it is something I will always bring up.

[*Translation*]

Ms. Gideon: Through our Community Support Fund, several communities have done work — and I cited a few examples — to showcase their own history with respect to residential schools, to erect monuments and to find ways to educate so the history lives on and continues. A lot of activities have been carried out. The communities were very engaged.

[*English*]

Senator Prosper: Thank you to all of our witnesses here. I have a question for Ms. Bouchard.

Accessing the Library and Archives Canada records often faces delays due to high demand, technical issues with online databases or strict long-duration reviews for restricted, sensitive documents.

In 2024, Christian Brodersen, a master of information candidate with the University of Toronto, wrote a paper entitled “‘The inalienable right to know’: Continued Barriers to Archival Access for Indigenous Communities in Post-Truth and Reconciliation Commission Canada.” In that paper, he echoes many of the complaints that we have heard from witnesses and that I have heard from the community. For instance, he points to outdated legislation that creates barriers as opposed to facilitating access.

Has your department, Libraries and Archives Canada, looked at updates to outdated provisions in the Access to Information Act and the Privacy Act in order to facilitate easier access to records for families and Indigenous Peoples? Thank you.

Ms. Bouchard: I can share that LAC has been a part of the conversation with the whole of government in their updating and renewing of the Access to Information Act. There is a review under way. LAC is part of that conversation, even though we are not the lead on these efforts.

I can share a few things that have been done over at LAC because I have heard these concerns about the delays in access to restricted information from our organization.

Partout au Canada, des gens sauvent des vies ou marchent pour sauver des vies. Comment pouvons-nous les inciter à soutenir aussi cet enjeu dans le cadre d’un travail qu’ils accomplissent sans financement? Je sais que vous n’avez pas la réponse à cette question pour l’instant — ou peut-être que vous l’avez —, mais c’est une question que je ne cesserai jamais de soulever.

[*Français*]

Mme Gideon : À travers notre Fonds de soutien communautaire, plusieurs communautés ont fait du travail — et j’en ai mentionné quelques exemples — pour montrer leur propre histoire par rapport aux pensionnats autochtones, ériger des monuments et trouver des façons d’éduquer, afin que l’histoire survive et continue. Il y a quand même beaucoup d’activités qui ont été faites. Il y a eu une grande mobilisation de la part des communautés.

[*Traduction*]

Le sénateur Prosper : Merci à tous nos témoins ici présents. J’ai une question pour Mme Bouchard.

Il faut souvent beaucoup de temps pour accéder aux documents de Bibliothèque et Archives Canada en raison d’une forte demande, de problèmes techniques liés aux bases de données en ligne ou d’examen rigoureux et prolongés visant les documents sensibles à diffusion restreinte.

En 2024, Christian Brodersen, candidat à la maîtrise en information à l’Université de Toronto, a rédigé un article intitulé « The inalienable right to know: Continued Barriers to Archival Access for Indigenous Communities in Post-Truth and Reconciliation Commission Canada. » Dans celui-ci, il fait écho à bon nombre des plaintes qu’ont formulées les témoins et que j’ai entendues au sein de la communauté. Il cite par exemple une législation obsolète qui crée des obstacles au lieu de faciliter l’accès.

Votre ministère, Bibliothèque et Archives Canada, a-t-il envisagé de mettre à jour les dispositions obsolètes de la Loi sur l’accès à l’information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels afin de faciliter l’accès aux documents pour les familles et les peuples autochtones? Merci.

Mme Bouchard : Je peux vous dire que Bibliothèque et Archives Canada a participé aux discussions avec l’ensemble du gouvernement dans le cadre de la mise à jour et du renouvellement de la Loi sur l’accès à l’information. Une révision est en cours. Bibliothèque et Archives Canada participe à cette discussion, même si nous ne dirigeons pas ces efforts.

Je peux vous faire part de certaines des mesures que nous avons prises, car j’ai entendu les préoccupations au sujet des délais liés à l’accès à l’information à diffusion restreinte de notre organisme.

There has been substantial investment from the government over the past five years, over \$100 million, into accelerating access to information through our department, as well as tackling the backlog, which was a huge backlog. I am happy to report we have cleared over 90% of the backlog.

In terms of requests for access to information and privacy, or ATIP requests, that are submitted today, some will take about 200 days to resolve, depending upon the scope of the request. Because if someone asks for a very specific document versus hundreds or thousands of pages, it is much more complex. But that number has gone down from well over 600 days. So we have been able to make a substantial improvement over the last few years through a number of government investments.

Senator Prosper: You mentioned there is an ongoing review. Can you provide specifics as to how long that is going to take, what the overall product will be, and how it will be used?

Ms. Bouchard: I can't at the moment. I don't have the information, but I'm happy to follow up with the committee in writing if that is okay.

Senator Prosper: Thank you.

Senator McPhedran: My apologies for having to come late due to another commitment, but I have been getting updates of the discussion as it continues.

I wish to go into more detail from questions asked by Senator McCallum and Senator Prosper.

With regard to Senator McCallum's question where she has raised the fact that this committee made the recommendation that the Residential Schools Missing Children Community Support Fund should extend to 2033, you responded — not you personally, but departments responded in 2024 — to this committee and told us that 146 agreements totalling about \$221 million were in place.

My question is — and if you don't have it tonight, I am asking for an answer in writing to the committee, please — what the current number of agreements is and how many communities have applied and are still waiting for funding.

Ms. Gideon: We have 164 funding agreements totalling \$280 million. Those agreements cover work in 89 of the 140 Indian residential schools, which is where the 61% figure comes from.

In terms of the number of recipients, though, there are 164 recipients. In terms of how many communities — because we do it by the number of residential school coverage, not the number of communities — we would have to look because some

Ces cinq dernières années, le gouvernement a investi plus de 100 millions de dollars pour accélérer l'accès à l'information par l'entremise de notre ministère et résorber l'énorme retard accumulé. Je suis heureuse d'annoncer que nous avons rattrapé plus de 90 % du retard accumulé.

Pour ce qui est des demandes d'accès à l'information qui sont soumises aujourd'hui, selon leur portée, leur traitement pourrait prendre environ 200 jours. En effet, si quelqu'un demande à consulter un document très précis plutôt que des centaines ou des milliers de pages, la tâche est beaucoup plus complexe. Mais ce chiffre a baissé par rapport aux 600 jours et plus qui étaient auparavant nécessaires. Nous avons donc réalisé des progrès considérables ces dernières années grâce à un certain nombre d'investissements du gouvernement.

Le sénateur Prosper : Vous avez mentionné qu'un examen était en cours. Pouvez-vous fournir des précisions sur la durée de cet examen, sur le produit final et sur l'utilisation qui en sera faite?

Mme Bouchard : Je ne suis pas en mesure de le faire pour le moment. Je n'ai pas ces renseignements avec moi, mais je me ferai un plaisir de vous les transmettre par écrit, si vous le voulez bien.

Le sénateur Prosper : Merci.

La sénatrice McPhedran : Je m'excuse d'être arrivée en retard en raison d'un conflit d'horaire, mais on m'a tenue informée du déroulement de la discussion.

J'aimerais approfondir les questions qu'ont posées la sénatrice McCallum et le sénateur Prosper.

Dans sa question, la sénatrice McCallum a soulevé le fait que ce comité avait recommandé que le Fonds de soutien communautaire pour les enfants disparus des pensionnats soit prolongé jusqu'en 2033. Vous avez répondu — non pas vous personnellement, mais les ministères ont répondu en 2024 — à ce comité et vous nous avez dit que 146 ententes totalisant environ 221 millions de dollars étaient en place.

Ma question est la suivante : — si vous n'avez pas ces renseignements avec vous, je vous demande de fournir une réponse écrite au Comité — Quel est le nombre actuel d'ententes et combien de communautés ont déposé une demande et attendent toujours des fonds?

Mme Gideon : Nous avons conclu 164 ententes de financement totalisant 280 millions de dollars. Ces ententes couvrent des travaux menés dans 89 des 140 pensionnats indiens, d'où le taux de 61 %.

Pour ce qui est du nombre de bénéficiaires, il y en a 164. En ce qui concerne le nombre de communautés — car nous nous basons sur le nombre de pensionnats couverts, et non sur le nombre de communautés —, il faudrait vérifier, car certains

organizations are supporting a number of communities that had children who attended those residential schools. It wasn't one residential school per community in many cases. So we would have to go back to look at the number of communities.

Senator McPhedran: My question also was how many communities have applied and are still waiting for funding where there hasn't been a decision about funding?

Ms. Gideon: We have completed the decisions of funding for this fiscal year. We are in the process of launching, in a few weeks, our application process for 2026-27. It varies year by year.

We recognize that, in the past, our calls for applications had been delayed, particularly last year. We went through a federal electoral process, so we waited for the election to be done before we launched the call for applications. This year we want to go sooner to give people more time to continue on with their activities.

Senator McPhedran: Thank you. Does anyone else wish to add to that?

I wanted to go more deeply into the questions that Senator Prosper asked you as to whether it is under consideration — and if not, why not — for expedited access, a faster track process for people who are terminally ill or they are urgently searching for a missing child?

Ms. Bouchard: Yes, absolutely. That is something that people can request. Our team will be looking for it in the request. If someone makes an ATIP request through the formal form, they can provide details; they are not obligated to, but they can provide details as to why they are asking for the file and what important timeline they have coming up. A court case would be another example where someone may want materials more urgently. It is something that we will be looking for as we parse through the requests that come in. We will try to accelerate those as best as we can.

Senator McPhedran: If I understand your answer correctly, the only beginning point is ATIP?

Ms. Bouchard: No.

Senator McPhedran: Please clarify.

Ms. Bouchard: Absolutely. If you were to start your research in LAC's collection, we have an Indigenous research help team, and I would strongly suggest that someone start there, because it would help them define the material they are looking for and where it might be. A huge part of our collection is open and

organismes soutiennent plusieurs communautés dont les enfants ont fréquenté ces pensionnats. Dans de nombreux cas, il n'y avait pas qu'un seul pensionnat par communauté. Nous devons donc vérifier le nombre de communautés.

La sénatrice McPhedran : Je voulais également savoir combien de communautés ont présenté une demande et attendent toujours une réponse, et pour lesquelles aucune décision n'a encore été prise en matière de financement.

Mme Gideon : Nous avons pris toutes les décisions de financement pour cet exercice financier. Dans quelques semaines, nous lancerons le processus de dépôt des demandes pour 2026-2027. Il varie d'une année à l'autre.

Nous sommes conscients que, par le passé, nos invitations à présenter une demande ont été retardées, en particulier l'année dernière. Il y a eu une élection fédérale. Nous avons donc attendu la fin de celle-ci avant de lancer l'invitation à présenter des demandes. Cette année, nous voulons commencer plus tôt afin de laisser plus de temps aux gens pour poursuivre leurs activités.

La sénatrice McPhedran : Merci. Quelqu'un souhaite-t-il ajouter quelque chose?

Je souhaitais approfondir certaines questions que vous a posées le sénateur Prosper. Il vous a demandé si vous envisagiez — et, dans la négative, pourquoi — d'accélérer les procédures pour les personnes en phase terminale ou celles qui recherchent activement un enfant disparu.

Mme Bouchard : Oui, tout à fait. Les personnes peuvent en faire la demande. Notre équipe examinera ces demandes. Lorsqu'une personne présente une demande d'accès à l'information à l'aide du formulaire officiel, elle peut fournir des détails; elle n'est pas obligée de le faire, mais elle peut fournir des détails sur les raisons pour lesquelles elle demande le dossier et sur les échéances importantes à venir. Un autre exemple serait le cas d'une personne qui aurait besoin d'obtenir rapidement des documents dans le cadre d'une affaire judiciaire. Nous tenons compte de ces éléments lorsque nous examinons les demandes qui nous sont soumises. Nous nous efforçons de traiter ces demandes dans les meilleurs délais.

La sénatrice McPhedran : Si je comprends bien votre réponse, le seul point de départ est une demande d'accès à l'information?

Mme Bouchard : Non.

La sénatrice McPhedran : Veuillez nous éclairer.

Mme Bouchard : Volontiers. Si vous souhaitez commencer des recherches dans les collections de Bibliothèque et Archives Canada, nous avons une équipe d'aide à la recherche autochtone. Je vous recommande fortement de commencer par là, car vous pourrez ainsi définir le type de documents que vous recherchez

unrestricted, so if you are looking for materials in that part of the collection, it is quite quick. We will respond within four days to four weeks, depending on what people are looking for.

People are sent over to the ATIP part of the system only if what they're looking for has restricted or private information. As best as we can, we try to open up the documents and have people go through the main door and access research help. We actually do proactive reviews of a number of parts of the collection to open them up because we know that ATIP is a big bottleneck for people. It is for us too. It is part of our goal to open access to as many documents as we can so we can provide easier access for everyone.

Senator Greenwood: Thank you. This is more of a comment than a question on combatting denialism. Did you say there were funds allocated for that in 2024? Is that right?

Ms. Gideon: Yes.

Senator Greenwood: Have there been any activities?

Ms. Gideon: Not yet. We are going to start next fiscal year.

Senator Greenwood: Good. Combatting denialism is important, but an outcome of that denialism is usually racism because they deny, and then it can often become straight-up racism, so that is what we're combatting. This is a huge recommendation. I remember when we made it. It is huge. It is a societal change. If you were just looking at it at the government level, implementing UNDRIP through the legislation, you would be implementing cultural safety or anti-Indigenous racism in everything, and that is just in the federal government. That is not the rest of society and trying to get that information.

I offer this one comment because before I came to this place, I did a lot of work in these arenas, in knowledge translation, curriculum development and all of that. I think it is important. I like the response to partnership. I think that is the only way that you can spread out on so many levels. It is important to partner.

et l'endroit où ils pourraient se trouver. Une grande partie de notre collection est accessible en libre accès. Si vous recherchez des documents dans cette partie de la collection, vous les trouverez donc assez rapidement. Nous répondons dans un délai de quatre jours à quatre semaines, selon ce que les personnes recherchent.

Les personnes ne sont orientées vers la partie du système consacrée aux demandes d'information que si ce qu'elles recherchent contient des renseignements confidentiels ou privés. Nous faisons tout notre possible pour que les documents soient accessibles et que les gens puissent passer par la porte principale et bénéficier d'une aide à la recherche. Nous procédons en fait à un examen proactif d'un certain nombre de parties de la collection afin de les rendre accessibles, car nous savons que les demandes relatives à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels sont un important goulot d'étranglement pour les gens, et pour nous aussi. Notre objectif est de rendre le plus grand nombre possible de documents accessibles afin de faciliter leur consultation par tous.

La sénatrice Greenwood : Merci. Il s'agit davantage d'un commentaire que d'une question sur la lutte contre le négationnisme. Vous avez dit que des fonds avaient été alloués à cette fin en 2024. Est-ce exact?

Mme Gideon : Oui.

La sénatrice Greenwood : Des activités ont-elles été menées?

Mme Gideon : Pas encore. Nous allons commencer au cours du prochain exercice financier.

La sénatrice Greenwood : Parfait. Il est important de lutter contre le négationnisme, mais ce dernier conduit généralement au racisme, car il nie les faits, ce qui peut souvent aboutir à un racisme pur et simple. C'est donc ce contre quoi nous luttons. Cette recommandation est très importante. Je me souviens quand nous l'avons faite. Elle est très importante. Il s'agit d'un changement sociétal. Si vous vous limitez au niveau gouvernemental, la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones au moyen de lois vise à assurer la sécurité culturelle ou à lutter contre le racisme anti-autochtone dans tous les domaines. Ces mesures ne s'appliquent qu'au niveau fédéral. Elles ne s'appliquent pas au reste de la société ou à l'obtention de ces renseignements.

Je fais cette remarque parce qu'avant d'arriver ici, j'ai beaucoup travaillé dans ces domaines, notamment dans la mise en application des connaissances, l'élaboration de programmes d'études et autres. Je pense que c'est important. J'aime la réponse au partenariat. Je pense qu'il s'agit de la seule façon de rayonner à tant de niveaux. Il est important de travailler en partenariat.

Sometimes, it is important to partner with diverse agencies because sometimes people hear things better from their friends rather than somebody else. It is important to consider that when you want to create change. Whom do you listen to? You go to your family and friends. This is huge. That is one strategy of many in our tool kit. I have learned that, over the years, if I want to create that change, then I think about multiple strategies.

Thank you for taking that work on, because it is huge, and for the allocation of funds to it.

[Translation]

The Chair: Do you have any comments or responses?

Ms. Gideon: We agree.

[English]

Senator McCallum: I want to look at the progress report to the standing committee from December 31. The first recommendation is that CIRNAC and LAC:

. . . take all necessary action to ensure that provincial and territorial governments and all organizations and entities that have withheld records . . . promptly release them.

Was that possible? Do you have jurisdiction in those areas? How did you manage it if it was done?

Ms. Gideon: We do not have jurisdiction to obligate provinces and territories. It would have to be done through the court. Krista, would you like to respond on the litigation side?

Ms. Robertson: To access records through provincial or territorial courts, we would have to go through them or file access to information requests. That, I can tell you, through litigation, has been incredibly challenging, and we do end up with documents that are largely redacted, which is not particularly helpful when a survivor or a community is trying to find information about their loved ones. That has been challenging.

I do know that a number of provinces are looking at options to speed up access, similar to what our colleagues from LAC have indicated they're doing to make things more accessible. We have had some success over the years in working with religious organizations which were interested in removing some of

Il est parfois important de collaborer avec des organismes diversifiés, car les gens sont parfois plus réceptifs aux messages provenant de leurs amis qu'à ceux provenant d'autres personnes. Il est important d'y réfléchir lorsque vous souhaitez apporter un changement. Qui écoutez-vous? Vous parlez à votre famille et à vos amis. C'est très important. C'est l'une des nombreuses stratégies dont nous disposons. Au fil des ans, j'ai appris que si je veux apporter un changement, je dois réfléchir à plusieurs stratégies.

Merci d'avoir entrepris ce travail, car il est énorme, et d'y avoir alloué des fonds.

[Français]

La présidente : Avez-vous des commentaires ou des réactions?

Mme Gideon : On est d'accord.

[Traduction]

La sénatrice McCallum : J'aimerais parler du rapport d'étape présenté au Comité permanent le 31 décembre. La première recommandation est que Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada et Bibliothèque et Archives Canada prennent:

[...] toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que les gouvernements des provinces et des territoires ainsi que toutes les organisations et entités n'ayant pas divulgué certains dossiers [...] les communiquent promptement.

Avez-vous été en mesure de le faire? Disposez-vous de la compétence nécessaire dans ces domaines? Comment avez-vous procédé si vous l'avez fait?

Mme Gideon : Nous n'avons pas le pouvoir d'obliger les provinces et les territoires à agir. Cette obligation doit être imposée par les tribunaux. Madame Robertson, souhaitez-vous répondre au sujet de la voie judiciaire?

Mme Robertson : Pour accéder à des dossiers par l'entremise des tribunaux provinciaux ou territoriaux, nous devons passer par eux ou déposer des demandes relatives à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels. Je peux vous dire qu'il est extrêmement difficile de le faire par voie judiciaire, et nous retrouvons avec des documents largement censurés, ce qui n'aide pas particulièrement les survivants ou les communautés qui cherchent à obtenir des renseignements sur leurs proches. C'est difficile.

Je sais que plusieurs provinces étudient des solutions pour accélérer l'accès, à l'instar de ce que nos collègues de Bibliothèque et Archives Canada ont dit qu'ils faisaient pour rendre les documents plus accessibles. Au fil des ans, nous avons obtenu certaines réussites en collaborant avec des organisations

the barriers for documents they had provided to Canada through litigation, so implied undertakings to get those releases so we could transfer those records to the NCTR.

Senator McCallum: Would you be able to provide for us the barriers that you go through and if you have any recommendations on what would need to happen to make it easier? Is there another way to get more complete records? Could you do that in writing?

My second question is this: This recommendation was about residential schools, but all the documents you talk about are all about day schools. With day schools, there is little chance there will be missing and murdered children because they would go home every day. I know a lot of students who have gone.

There is very little on residential schools here. Does that mean you have completed all the work that needs to be done? Because even in the conclusion, all you talk about is day schools. Could you provide us something on residential schools and the progress in writing, to be sent here? Because I do not think we have much time. Can you do it in writing? I am curious because this is about day schools. We are looking at —

Ms. Bouchard: Absolutely. We can follow up in writing and send more details. When the commission got under way, 2 million pages relating to residential schools were identified in LAC's collections, so we have done a lot of the digitization and transfer already. We actually keep an eye on any incoming boxes to see if there is any other material that needs to be tagged and identified.

Senator McCallum: One short question: When you said you keep the original copies, who are the owners of those copies? I went through the second level, so I think my documents would be there. Who owns those?

There was a threat they would start shredding them by a certain date. Is that there still there? How did it stop? That is a lot of questions.

Ms. Gideon: There was a Supreme Court decision in 2017 to destroy personal information records from the independent assessment process and the alternative dispute resolution process, except for those preserved by the NCTR with express consent of specific survivors. That was the My Records, My Choice program. It will conclude on September 19, 2027.

religieuses qui souhaitaient lever certains obstacles à l'accès aux documents qu'elles avaient fournis au Canada par voie judiciaire. Elles s'étaient donc engagées à obtenir ces documents pour que nous puissions les transférer au Centre national pour la vérité et la réconciliation.

La sénatrice McCallum : Pourriez-vous nous faire part des obstacles que vous rencontrez et nous dire ce que nous pourrions faire pour vous faciliter la tâche? Existe-t-il un autre moyen d'obtenir des dossiers plus complets? Pourriez-vous nous fournir ces recommandations par écrit?

Ma deuxième question est la suivante : Cette recommandation concernait les pensionnats, mais tous les documents dont vous parlez concernent uniquement des externats. Dans le cas des externats, il y a peu de chances que des enfants aient disparu ou aient été assassinés, car ils rentraient chez eux tous les soirs. Je connais beaucoup d'élèves qui ont fréquenté ce type d'établissement.

Il y a très peu de choses sur les pensionnats ici. Est-ce que cela signifie que vous avez terminé tout le travail qui devait être fait? Car même dans la conclusion, vous ne parlez que des externats. Pourriez-vous nous fournir par écrit des renseignements sur les pensionnats et les progrès réalisés? Je pense qu'il ne nous reste plus beaucoup de temps. Pouvez-vous nous envoyer ces renseignements par écrit? Je suis curieuse, car on parle ici des externats. Nous examinons...

Mme Bouchard : Volontiers. Nous pouvons vous envoyer des renseignements complémentaires par écrit. Lorsque la commission a commencé ses travaux, deux millions de pages relatives aux pensionnats indiens ont été recensées dans les collections de Bibliothèque et Archives Canada. Nous avons donc déjà effectué une grande partie du travail de numérisation et de transfert. Nous surveillons en fait toutes les boîtes qui arrivent afin de déterminer si elles contiennent d'autres documents à étiqueter et à identifier.

La sénatrice McCallum : Juste une petite question : Quand vous dites que vous conservez les copies originales, qui en sont les propriétaires? Je suis passée au deuxième niveau. Je pense donc que mes documents s'y trouvent. À qui appartiennent-ils?

Ils menaçaient de commencer à les détruire à une certaine date. Est-ce toujours le cas? Comment a-t-on évité leur destruction? Ça fait beaucoup de questions.

Mme Gideon : En 2017, la Cour suprême a rendu une décision ordonnant la destruction des dossiers contenant des renseignements personnels issus du processus d'évaluation indépendant et du processus alternatif de règlement des différends, à l'exception de ceux conservés par le Centre national pour la vérité et la réconciliation avec le consentement explicite de certains survivants. Il s'agissait du programme Mes documents, mon choix. Il prendra fin le 19 septembre 2027.

Senator McCallum: Also, there's no threat of these being shredded, because this is actually evidence, and we don't want that.

Ms. Gideon: I was going to say the court has ordered that those records will be destroyed, unless there is express consent from the individual whom these records pertain to that is provided by September 19, 2027. If people consent, then those records will be preserved by the National Centre for Truth and Reconciliation.

Senator McCallum: For the ones who have passed on —

Ms. Gideon: It would be their family members.

Senator McCallum: Okay, then we need to work on that.

Senator McPhedran: Thank you very much. I have two relatively brief questions asking for more detail.

Ms. Bouchard, when you explained to us the process and how LAC looks for the potential urgent situation or urgent request, does it state in the ATIP that there will be consideration given if it is an urgent request? In other words, do the people making the request have information that invites them to give details that would then allow you to respond in a more expedited manner?

Ms. Bouchard: I would have to confirm and follow up in writing.

Senator McPhedran: Yes, if you could check, because it is the beginning point of the process, and if they don't know that this is a possibility, then it may well be that they will not give the information you are looking for.

Ms. Bouchard: Yes.

Senator McPhedran: Okay, thank you.

The other question is picking up on a previous question about extended funding. We have all mentioned 2033. Is there any confirmed extended funding beyond 2027?

Ms. Gideon: The answer is no. At this point, we're still waiting for funding decisions, but that is not unusual.

La sénatrice McCallum : De plus, il n'y a aucun risque que ces documents soient détruits, car il s'agit en fait de preuves, et nous ne voulons pas que cela se produise.

Mme Gideon : J'allais dire que le tribunal a ordonné que ces dossiers soient détruits, sauf si la personne concernée donne son consentement explicite avant le 19 septembre 2027. Si les personnes concernées donnent leur consentement, ces documents seront conservés par le Centre national pour la vérité et la réconciliation.

La sénatrice McCallum : Pour les personnes qui sont décédées...

Mme Gideon : La décision reviendrait aux membres de leur famille.

La sénatrice McCallum : D'accord. Dans ce cas, nous devons nous pencher sur la question.

La sénatrice McPhedran : Merci beaucoup. J'aimerais vous poser deux questions relativement brèves pour obtenir des précisions.

Madame Bouchard, vous nous avez expliqué le processus et la manière dont Bibliothèque et Archives Canada examine les situations ou les demandes urgentes. Est-il indiqué dans la demande relative à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels que l'on tiendra compte du caractère urgent de la demande pour l'examiner? En d'autres termes, les personnes qui présentent la demande disposent-elles de renseignements les incitant à fournir des précisions pour que vous leur répondiez plus rapidement?

Mme Bouchard : Je vais devoir vérifier et vous répondre par écrit.

La sénatrice McPhedran : Oui, je vous prie de vérifier, car c'est le point de départ du processus, et s'ils ne savent pas que c'est une possibilité, il se peut qu'ils ne vous fournissent pas les renseignements que vous recherchez.

Mme Bouchard : Oui.

La sénatrice McPhedran : D'accord, merci.

L'autre question reprend une question précédente relative à la prolongation du financement. Nous avons tous mentionné 2033. A-t-on confirmation que le financement sera prolongé au-delà de 2027?

Mme Gideon : La réponse est non. À ce stade, nous attendons toujours les décisions de financement, mais ce n'est pas inhabituel.

Typically, decisions with respect to funds that are sunseting come around this time of the year or even later. Typically, we have had federal budgets in the spring. The cycle seems odd this year because there was a federal budget in the fall, but the funds were sunseting at the end of March, so we have a number of sunseting decisions that are still to come. That is across the federal public service; it is not specific to our department. That has been the regular cycle every ever since I have been in government, which is too many years now.

Senator McPhedran: My questions might be a little bit different from that. What we have been emphasizing is a clear commitment to extend to 2033, so we're not talking about fiscal year by fiscal year.

Is there active consideration of the recommendation of this committee that there could be reliable funding to 2033?

Ms. Gideon: I would say that part of what we would want — and I will just speak about my advice as a deputy minister of a department. I think that this program being managed by the federal government exclusively has not always been easy for Indigenous partners who have sought to access the funding.

We have obligations to regularly review programming to ensure that it is responsive to the needs of people who want to access funding. We are currently going through an internal audit of the program, for example. I think there are some things that could be improved.

My recommendation would absolutely be that there needs to continue to be some support for initiatives from communities, but I do think that there can be enhancements in terms of how that support is provided.

[*Translation*]

The Chair: Thank you very much. I understand that my Senate colleagues have asked you questions and are expecting answers. You can provide us with your written responses to the senators' questions by March 6.

[*English*]

We will get a written answer on March 6. You also asked a question of me. My chief, Senator Francis, raised his hand before we close.

Senator Francis: You can go ahead.

Les décisions concernant les fonds qui arrivent à échéance sont généralement prises à cette période de l'année, voire plus tard. En général, les budgets fédéraux sont déposés au printemps. Le cycle semble inhabituel cette année, car le budget fédéral a été déposé à l'automne, mais les fonds devaient arriver à échéance à la fin du mois de mars. Nous attendons donc encore plusieurs décisions à cet égard. Cette situation concerne l'ensemble de la fonction publique fédérale; elle n'est pas propre à notre ministère. Le cycle est le même depuis que je travaille au gouvernement, c'est-à-dire depuis de nombreuses années maintenant.

La sénatrice McPhedran : Mes questions pourraient être un peu différentes. Nous insistons sur un engagement clair à prolonger le financement jusqu'en 2033. Nous ne parlons donc pas d'un renouvellement d'un exercice à l'autre.

Examine-t-on activement la recommandation de ce comité qui préconise un financement fiable jusqu'en 2033?

Mme Gideon : Je pense que cela fait partie de ce que nous souhaitons... et je vais simplement vous faire part de mon avis en tant que sous-ministre d'un ministère. Je pense que le fait que ce programme soit géré exclusivement par le gouvernement fédéral n'a pas toujours été simple pour les partenaires autochtones qui cherchent à obtenir un financement.

Nous avons l'obligation de revoir régulièrement nos programmes afin de nous assurer qu'ils répondent aux besoins des personnes qui souhaitent obtenir un financement. Nous procédons actuellement à un audit interne du programme, par exemple. Je pense que nous pourrions apporter certaines améliorations.

Je recommanderais assurément de continuer de soutenir les initiatives communautaires, mais je pense que nous pourrions améliorer la manière dont nous apportons ce soutien.

[*Français*]

La présidente : Merci beaucoup. Je comprends que nos collègues sénatrices vous ont posé des questions et qu'elles ont des attentes. Vous pourrez nous fournir vos réponses écrites aux questions des sénatrices au plus tard le 6 mars.

[*Traduction*]

Nous recevrons une réponse écrite le 6 mars. Vous m'avez également posé une question. Mon chef, le sénateur Francis, a levé la main avant que nous ne terminions.

Le sénateur Francis : Vous pouvez y aller.

The Chair: Okay, if I can ask. Thank you.

I'm not sure if I heard Senator McCallum say there are cuts in several programs, and MMIWG was mentioned. There is a link with residential schools and genocide. I am not asking for a letter, but I hope there are no cuts. Could we get more information if that is the case?

Ms. Gideon: That would be through Indigenous Services Canada. I can confirm, with respect to the funding that Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada has specifically for Missing and Murdered Indigenous Women and Girls, we do not have reductions in funding.

The Chair: But you still have that secretariat?

Ms. Gideon: We have a secretariat, and we still have some programming. We have some funding that will be sunseting over the course of different years, but we don't have reductions in this area.

The Chair: We all heard that. Thank you. I have been receiving texts.

Senator Francis: Thank you. If we don't have time for the answer, you can provide it in writing.

Comprised of Indigenous people, as well as experts in forensics, archeology and others, the National Advisory Committee on Residential Schools Missing Children and Unmarked Burials was created in 2022 to provide independent, trusted and expert advice to Indigenous communities. However, the advisory committee discontinued its work in March 2025 after the federal government discontinued its funding. As a result, Indigenous communities can no longer rely on their technical support on ground-penetrating radar, forensic anthropology, archival research and more, increasing vulnerability to private providers who may charge excessive fees or operate without proper regulation.

Why was the funding for the advisory committee discontinued? Where can Indigenous communities searching for burial sites turn to now for expert guidance?

La présidente : D'accord, je peux vous poser la question? Merci.

Je crois avoir entendu la sénatrice McCallum dire que plusieurs programmes allaient subir des coupes budgétaires, et on a mentionné l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Il existe un lien entre les pensionnats et le génocide. Je ne demande pas une lettre, mais j'espère qu'il n'y aura pas de coupes budgétaires. Pourrions-nous obtenir plus de renseignements si c'est le cas?

Mme Gideon : Il faudrait s'adresser à Services aux Autochtones Canada. Je peux confirmer qu'en ce qui concerne le financement que le ministère des Relations Couronne-Autochtones et Affaires indiennes et du Nord Canada consacre spécifiquement à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, nous n'avons pas réduit les fonds alloués.

La présidente : Mais vous avez toujours ce secrétariat

Mme Gideon : Nous avons un secrétariat et nous avons encore quelques programmes. Nous disposons de certains financements qui prendront fin au cours des prochaines années, mais il n'y a pas eu de réduction dans ce domaine.

La présidente : Nous avons tous entendu ces renseignements. Merci. J'ai reçu des messages.

Le sénateur Francis : Merci. Si nous n'avons pas le temps d'attendre la réponse, vous pourrez nous la fournir par écrit.

Le Comité consultatif national sur les enfants disparus des pensionnats et les sépultures non marquées est composé de membres des communautés autochtones et d'experts issus notamment des domaines de la médecine légale et de l'archéologie. Il a été créé en 2022 afin de fournir des conseils indépendants, fiables et spécialisés aux communautés autochtones. Cependant, le comité consultatif a cessé ses activités en mars 2025 lorsque le gouvernement fédéral a cessé de le financer. En conséquence, les communautés autochtones ne peuvent plus compter sur son soutien technique pour les géoradars, l'anthropologie médico-légale, la recherche archivistique et bien d'autres domaines. Elles sont donc plus vulnérables face aux prestataires privés qui peuvent facturer des frais excessifs ou exercer leurs activités sans surveillance adéquate.

Pourquoi le financement du comité consultatif a-t-il été interrompu? Vers qui les communautés autochtones à la recherche de sites funéraires peuvent-elles désormais se tourner pour obtenir des conseils d'experts?

Ms. Gideon: Thank you very much for the question, senator.

You are correct; there was funding of \$5.7 million that had been allocated toward support for the national advisory committee. It had always been announced as sunsetting on March 31, 2025, and it did sunset at that time.

Communities or organizations that are supporting communities do have other options with respect to seeking expert support. I think we have continued to suggest that if they need any help with respect to identifying that kind of expert support, our team can help match them with individuals who would have that expertise. But I would say that we have not necessarily heard this is an important gap area at this point in time. I would say to you that this is how we have continued to manage those community requests.

Senator Francis: Thank you.

[Translation]

The Chair: Before we conclude, Ms. Gideon, you said that the federal government has a role to play within its own jurisdiction, just as the provinces and territories have their own responsibilities. Quebec has a law that allows the communication of archives and records concerning babies who never returned, the only law of its kind in Canada. A witness told us that, in the Northwest Territories, if I recall correctly, records were accessible only until 1967, and since then, have been accessible only in Ottawa. I imagine that, across all the jurisdictions, a large share of people turn to you. I also hope this support is available to the regions.

Along the same lines, although it's not part of your expertise, how can we bring families or organizations, a province or territory and the federal government together around the same table to determine how to support families? It's an approach I've seen elsewhere; families receive support to gain the tools, means and ability to tell the province, "I need the records."

Ms. Gideon: Thank you. I think it's very relevant. There's also the matter of site protection to consider.

It's a major priority for First Nations in Manitoba, for example, who are trying to work with the province in that respect. I think there are a lot of things happening, so it's an excellent point.

The Chair: Thank you very much.

[English]

I send you lots of lights and spirit.

Mme Gideon : Merci beaucoup pour cette question, sénateur.

C'est exact; un financement de 5,7 millions de dollars avait été alloué au soutien du comité consultatif national. Il avait été annoncé depuis le départ qu'il prendrait fin le 31 mars 2025, et c'est effectivement ce qui s'est produit à cette date.

Les communautés ou les organismes qui les soutiennent ont d'autres options pour obtenir l'aide d'experts. Je pense que nous continuons de leur dire que s'ils ont besoin d'aide pour trouver ce type d'expertise, notre équipe peut les mettre en relation avec des personnes qui possèdent les compétences requises. Mais je dirais que nous n'avons pas nécessairement entendu dire que ce domaine présentait des lacunes importantes à l'heure actuelle. Je pense que c'est la manière dont nous continuons de répondre aux demandes de la communauté.

Le sénateur Francis : Merci.

[Français]

La présidente : Avant de conclure, vous avez mentionné, madame Gideon, que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer dans sa propre compétence, de la même façon que les provinces et les territoires ont leurs propres responsabilités. Le Québec a une loi qui permet d'ouvrir des archives et des documents pour des bébés qui ne sont jamais revenus, et cela est unique à travers tout le Canada. Un témoin nous avait d'ailleurs déjà mentionné que, aux Territoires du Nord-Ouest, si ma mémoire est bonne, l'accès aux documents était seulement possible jusqu'en 1967, alors que depuis, il n'est possible qu'à Ottawa. J'imagine que, parmi toutes les administrations, il y a une grande partie qui se tourne vers vous. J'espère également que cela peut soutenir les régions.

Pour continuer sur cette réflexion, même si cela ne fait pas partie de vos compétences, comment peut-on amener à une même table des familles ou des organisations, une province ou un territoire ainsi que le gouvernement fédéral pour déterminer comment soutenir les familles? C'est une approche que j'ai déjà vue ailleurs, dans laquelle on soutient les familles pour qu'elles puissent avoir les outils, les moyens et la capacité de dire à la province : « J'ai besoin des archives. »

Mme Gideon : Merci. Je pense que c'est très approprié. Il y a aussi la considération de la protection des sites.

C'est une grande priorité pour les Premières Nations du Manitoba, par exemple, qui essaient de travailler avec la province à cet égard. Je pense qu'il y a beaucoup de choses qui se passent, donc c'est une excellente intervention.

La présidente : Merci beaucoup.

[Traduction]

Je vous envoie beaucoup de lumière et d'énergie.

Senator McCallum: I wanted to go back to denialism because I'm actually concerned about the bill. I did speak to the MP. The reason is that we have a good example here in the Senate, where a former senator used one of the students to prop up her denialism. When I spoke to Ms. Gazan, I said, "How do you know that this denialism is not going to criminalize the residential school students that went and deny?" Because I was one of them. I said, "Oh, nothing happened to me" and then, as my life went on, I realized. There are still people who deny the church did anything wrong. The residential schools did nothing wrong. So, there's that fight in the community.

How do you protect the ones who have been oppressed and actually been taught genocide within them? I have it. How are they going to be protected? It's one of the recommendations here. How are you going to differentiate that? She said, "Well, that's taken care of," but I read the bill this morning, and there's nothing in there that protects people.

Do you remember that guy said —

The Chair: Bill C-254?

Senator McCallum: That guy said that for every 7,000 bad stories, there are 7,000 good stories. Do you remember that? Do you know that I went to school with him? He's from my reserve. That's what Beyak used to prop up her remarks. I went to him and said that he needed to correct this.

My concern is what you are going to do with that, because it's one of the recommendations.

Ms. Gideon: Obviously, that legislation is not legislation that's being advanced by our department. What I take away from that, though, is that as we frame the rollout of funding for denialism — we're seeing this as an Indigenous-led exercise — but I think as we structure that, it cannot be used against survivors. I take your point. It's going to be hard.

Senator McCallum: It's going to go underground — that denialism. It's more dangerous underground. There will always be racism. When it's up front, you can deal with it, but once it goes underground . . .

It was a young Black man who taught me that. I read his book. He asked why people were not surprised that Trump followed Obama. It is because they go side by side. They're going to try and stop that movement. It will always be there, so we need to think about that. If it's going to go underground, then you don't know what is brewing. I just wanted to put that out there.

La sénatrice McCallum : Je voulais revenir sur le négationnisme parce que je suis réellement préoccupée par ce projet de loi. J'ai parlé à la députée. La raison est que nous avons ici un bon exemple au Sénat, où une ancienne sénatrice a utilisé l'un des étudiants pour étayer son négationnisme. Lorsque j'ai parlé à Mme Gazan, je lui ai dit: « Comment pouvez-vous être sûre que ce négationnisme ne va pas criminaliser les élèves des pensionnats qui ont nié? » Parce que j'étais l'une de ces élèves. J'ai répondu: « Oh, il ne m'est rien arrivé », puis, au fil du temps, j'ai compris. Il y a encore des gens qui nient que l'Église ait fait quoi que ce soit de mal. Les pensionnats indiens n'ont rien fait de mal. Il existe donc un conflit au sein de la communauté.

Comment peut-on protéger les personnes qui ont été opprimées et à qui on a même enseigné le génocide? C'est mon cas. Comment va-t-on les protéger? C'est l'une des recommandations. Comment allez-vous faire la différence? Elle a répondu: « C'est prévu », mais j'ai lu le projet de loi ce matin, et il ne contient aucune disposition qui protège les gens.

Vous souvenez-vous que cet homme a dit...

La présidente : Le projet de loi C-254?

La sénatrice McCallum : Cet homme a dit que pour 7 000 mauvaises histoires, il y avait 7 000 bonnes histoires. Vous en souvenez-vous? Savez-vous que j'ai été à l'école avec lui? Il vient de ma réserve. C'est ce que la sénatrice Beyak a utilisé pour étayer ses propos. Je suis allé le voir et lui ai dit qu'il devait rectifier la situation.

Ce qui m'inquiète, c'est ce que vous allez faire de cette recommandation, car c'est l'une des recommandations.

Mme Gideon : Ce projet de loi n'est évidemment pas celui que propose notre ministère. Ce que je retiens de tout cela, cependant, c'est qu'alors que nous élaborons le cadre de financement pour la lutte contre le négationnisme — nous considérons qu'il s'agit d'une initiative menée par les Autochtones —, je pense que ce cadre ne doit pas pouvoir être utilisé contre les survivants. Je comprends votre point de vue. Ce sera difficile.

La sénatrice McCallum : Ce négationnisme va être caché. Il est alors plus dangereux. Le racisme existera toujours. Quand il est visible, on peut le combattre, mais dès qu'il devient caché...

C'est un jeune homme noir qui me l'a appris. J'ai lu son livre. Il demandait pourquoi les gens n'étaient pas surpris que Trump ait succédé à Obama. C'est parce qu'ils vont de pair. Ils vont essayer d'arrêter ce mouvement. Il sera toujours là, nous devons donc y réfléchir. S'il devient caché, alors vous ne savez pas ce qui se prépare. Je voulais juste le préciser.

[*Translation*]

The Chair: Coming from a woman with so much experience, your comments mean a lot, so thank you from the bottom of my heart, Senator McCallum. I'm sending you a lot of energy. Of course, we're little wolverines; in the animal story, it's a mischievous but kind-hearted animal. This allows us to know truths, find answers, and work with you and future governments. However, right now, it's Mr. Carney's government, and I don't hear as much about reconciliation as before. That concerns me. I understand that your mandates come from them, so please don't take it personally if we sometimes express sincere but well-meaning emotion.

[*English*]

Thank you so much for coming here.

(The committee continued in camera.)

[*Français*]

La présidente : Venant d'une femme remplie d'expérience, merci du fond du cœur, sénatrice McCallum. À vous, j'envoie beaucoup d'énergie. Bien sûr, on est des petits carcajous; dans le récit animal, c'est un animal qui est dissipé, mais bienveillant. Cela nous permet de connaître des vérités, de trouver des réponses et de collaborer avec vous et les gouvernements à venir. Cependant, en ce moment, c'est le gouvernement de M. Carney et la réconciliation, je n'en entends plus parler comme avant. Cela me préoccupe. Je comprends que vous recevez des mandats de leur part, donc ne le prenez pas personnellement si nous avons parfois des émotions qui sont sincères, mais bienveillantes.

[*Traduction*]

Merci beaucoup de votre présence.

(La séance se poursuit à huis clos.)
